

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

22°

ALGER

37°

TAMANRASSET

p. 2

Jeudi 23 Mai 2013 - 13 Radjeb 1434 - N° 280 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



## SELLAL À PARTIR DES AURÈS LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE «VA BIEN ET SE REPOSE»

Le Premier ministre a indiqué que le président de la République, en convalescence en France, «suit journalement les activités du gouvernement, en attendant son retour pour poursuivre sa mission au service de l'Algérie et de la nation». [Page 3](#)

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
LE PREMIER MINISTRE EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION DANS LA WILAYA DE BATNA

# SUR LE FRONT DU DÉVELOPPEMENT

Boualem Branki

Poursuivant ses pérégrinations sur le front du développement local, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a effectué hier une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Batna. Sur place, le chef du gouvernement a rassuré sur la poursuite, coûte que coûte, du programme de travail du Président Bouteflika, avec l'inauguration de plusieurs projets socio-économiques et culturels. [Page 3](#)



## INTEMPÉRIES : PLUSIEURS AXES ROUTIERS BLOQUÉS À ALGER



Page 8

SCIENCE et **VIE**

Les 8 clés  
de l'alimentation  
**ANTICANCER**

Pages 12-13

**HISTOIRE**

L'ÉMIR  
ABDELKADER  
ET LE DIALOGUE  
DES RELIGIONS  
**L'ALGÉRIE  
TERRE  
DU DIALOGUE**

Pages 14-15

**SPORT**

18<sup>ES</sup> CHAMPIONNATS  
ARABES (1<sup>RE</sup> JOURNÉE)  
**L'Algérie  
décroche  
4 médailles**

Page 21

**JUSTICE**

**M'sila :**  
INCITATION DE MINEURE  
À LA DÉBAUCHE,  
AU VOL ET VIOLE  
**Arrestation  
de 3 personnes  
à Aïn Lahdjel**

Page 8



## MÉTÉO 22° à Alger

### RÉGIONS NORD :

- Alternance d'éclaircies et de quelques passages nuageux en cours de journée notamment vers le littoral Centre.
- Les vents seront de secteur Nord-Ouest modérés et faibles vers l'intérieur.
- La mer sera peu agitée à agitée.

## 37° à Tamanrasset

### RÉGIONS SUD :

- Temps partiellement voilé en général. Les vents seront de secteur Est à Nord-Est (20/40 km/h) avec quelques soulèvements de sable sur le Sahara central.

	max	22°	min	12°
Oran	max	27°	min	15°
Annaba	max	22°	min	10°
Béjaïa	max	25°	min	13°
Tamanrasset	max	37°	min	25°



## L'APN reprend ses travaux aujourd'hui

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. Les questions, au nombre de dix (10), seront posées au Premier ministre (1 question), aux ministres de la Justice, garde des Sceaux (3), des Affaires religieuses et du Wakf (2), de l'Aménagement du territoire, de l'environnement et de la ville (2), du Commerce (1) et de la Jeunesse et des sports (1), précise la même source.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE Le coup de frein de Amar Tou



Le ministre des Transports, M. Amar Tou, présidera ce matin à 8h30, au siège du ministère (1 rue Ibn Badis El Moiz, El Biar), une réunion consacrée à la présentation de la base de données élaborée par l'université de Mostaganem en collaboration avec le CNPSR, dans le cadre de la mise en place du système national d'information sur la sécurité routière, et ce en présence des cadres du secteur ainsi que des représentants de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale de la Sécurité nationale et de la Protection civile.

## COOPÉRATION SÉCURITAIRE ALGÉRO-TUNISIENNE Le général major Abdelghani Hamel reçoit le général Mountaser Essakouhi

Le directeur général de la Sécurité nationale, le général major Abdelghani Hamel, a reçu hier au siège de la DGSN, le directeur général de la Garde tunisienne, le général Mountaser Essakouhi.

Les discussions ont porté sur la coopération entre les deux institutions et les moyens de la promouvoir. Les deux responsables ont exprimé à cette occasion leur satisfaction des relations bilatérales et ont affirmé leur ferme volonté de les consolider.



## LES PRS MOHAMED AREZKI ET SADIBELOUIZ MUSTAPHA INVITÉS DU FORUM DE DK NEWS Journée mondiale de la sclérose en plaque

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la sclérose en plaque (SEP) le 26 mai de chaque année, maladie qui touche 10 000 personnes en Algérie et environ 2,5 millions de personnes dans le monde.

Le professeur Mohamed Arezki, président de la société algérienne de neurologie et chef du service neurologie au CHU de Blida et le professeur Sadibeluiz Mustapha, chef d'unité de neurologie à l'EHS Aït Idir et président de la Ligue algérienne d'épilepsie animeront une conférence-débat au centre de presse de DKNews le samedi 25 mai 2013 à 10h.



## 31 projets d'investissement déposés à Illizi

Trente-et-un (31) projets d'investissement ont été déposés au guichet unique décentralisé d'Illizi de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), depuis son ouverture en septembre 2011, a-t-on indiqué au niveau de cette institution.

Les dossiers proposés concernent les secteurs de transports avec 40%, le bâtiment et les travaux publics (30%) et le reste réparti sur d'autres créneaux, a précisé le directeur du guichet unique décentralisé, Deghab Mustapha.

Ces projets devant générer 70 emplois sont en cours d'exécution dans les communes d'Illizi, In-Amenas et Djinet, a-t-il précisé.



## INDUSTRIE Pas de poursuites à l'encontre des salariés de la sous-traitance en grève au complexe ArcelorMittal d'Annaba

Aucune poursuite pénale ne sera engagée par ArcelorMittal Annaba (AMA) à l'encontre des salariés de la sous-traitance en grève depuis le 6 mai dernier pour demander leur intégration parmi les effectifs du complexe, selon un accord conclu hier entre la direction de l'usine et le syndicat d'entreprise.

Les salariés concernés devront en contrepartie libérer «dans l'immédiat» les lieux qu'ils occupent au laminoir à fil et rond (LFR), au laminoir rond à béton (LRB), dans le port et dans le poste de garde de Sidi-Amar, précise le document.

L'accord paraphé par le directeur général d'AMA, M. Joe Kazadi, et le secrétaire général du syndicat d'entreprise, M. Tahar Chaouche, prévoit également «la possibilité pour les salariés de la sous-traitance de passer sous contrat de travail au sein de l'AMA selon un échéancier qui sera déterminé en fonction de la situation économique de l'entreprise et du classement de chaque salarié». Les premiers recrutements des salariés de la sous-traitance au sein d'AMA débuteront le 1<sup>er</sup> juillet 2014 «avec possibilité de ramener cette date au 1<sup>er</sup> janvier de la même année, si la situation de l'entreprise AMA s'améliorait à la suite du pacte social et au lancement de son plan industriel», précise l'accord.

## SAMEDI 25 MAI AU SIÈGE DE L'ANR, EN PRÉSENCE DE L'AMBASSADEUR DE LA RASD Conférence de Belkacem Sahli

Le président de l'ANR, M. Belkacem Sahli, présidera samedi 25 mai à 10h à l'issue du parti (10, rue Mohamed Ali Bettouch, Roustoumia, Dely Brahim) une conférence à l'occasion de la commémoration du 40<sup>e</sup> anniversaire de la création du Front populaire pour la libération de Sakia Al Hamra. La rencontre se déroulera en présence de l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique en Algérie et des représentants du peuple sahraoui.



## MÉDECINE DU SPORT Le Dr Bendib élu président du Groupement Latin et Méditerranéen

Le Dr Nourredine Bendib, chef du service d'imagerie de l'hôpital de Ben Aknoun et président de la Société algérienne de radiologie et d'imagerie médicale (SARIM) a été élu récemment président du Groupement Latin et Méditerranéen de médecine du sport (GLMMS) pour un mandat de quatre (04) ans (2013-2017). L'élection a été faite lors de l'assemblée générale tenue le 18 mai 2013 à Alger en marge du dixième congrès méditerranéen de médecine du sport, a-t-on appris auprès de l'intéressé. Agé de 57 ans, le Dr Bendib est praticien spécialiste en chef, chef de service d'imagerie à l'hôpital de Ben Aknoun. Il est également président élu de la société panarabe de radiologie (2014-2016).

## LE PREMIER MINISTRE EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION DANS LA WILAYA DE BATNA

# Sur le front du développement

**Boualem Branki**

**Poursuivant ses pérégrinations sur le front du développement local, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a effectué hier une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Batna.**

Sur place, le chef du gouvernement a rassuré sur la poursuite, vaille que vaille, du programme de travail du Président Bouteflika, avec l'inauguration de plusieurs projets socio-économiques et culturels. Car toute la symbolique de cette tournée de travail du Premier ministre réside dans la volonté des pouvoirs publics de mener à bon port le programme quinquennal de développement 2010-2014 tracé par le Chef de l'Etat. Dès lors, c'est un vaste chantier, celui de la dignité dirions nous, qu'est en train de superviser, de lancer et de soutenir M. Sellal, premier comptable de la réalisation d'une importante commande publique. Répartis sur l'ensemble du territoire national, ce sont des centaines de projets et des milliers de chantiers en cours de réalisation qui donnent en fait de la texture et de la profondeur à l'effort des pouvoirs

publics d'abord pour répondre à l'importante demande sociale tant en termes de logements, de services publics que de structures socio-éducatives.

Cela nécessite un gigantesque effort de l'Etat, qui a mobilisé les moyens conséquents: une enveloppe de 286 milliards de dollars et une volonté inébranlable de réaliser les chantiers du futur. A Batna, le Premier ministre a donné un autre aperçu de cette volonté de l'Eta tant en ce qui concerne la prise en charge des besoins des citoyens, que ceux d'un développement équilibré et harmonieux.

Pour autant, M. Sellal reste un parfait technicien et n'hésite pas à rectifier le tir, sinon à véritablement tancer les mauvaises conceptions et les mauvais projets. Et c'est ce qu'il a fait hier à Batna en demandant aux concepteurs du nouveau pôle urbain de Hamla de revoir leur copie et de rectifier la conception de ce projet urbain.

Visiblement mécontent de la conception de ce POS, M. Sellal a souligné que ce type de grandes zones urbaines doit impérativement, en plus d'espaces verts et de détente et de structures d'accompagnement, comporter un centre-ville doté de lieux de convivialité et de vie où les habitants peuvent se rencontrer, échanger dans le cadre d'une vie communautaire homogène.

Le bureau d'études qui a conçu ce POS doit "tout revoir pour créer ce centre de vie et si, pour cela, il faut démolir une partie de ce qui a été construit, démolissez", a martelé M. Sellal, soulignant que ces lieux "doivent être des lieux où l'on vit, dans le plein sens du terme, et non pas seulement des lieux où l'on dort". Et c'est à ce niveau que l'on s'aperçoit un peu naïvement que nos gouvernements

sont également des gens comme les autres, et qu'ils restent près des préoccupations sociales de tous. Car demander qu'un POS soit revu, c'est par ailleurs faire preuve de savoir-vivre et de ne pas valider des projets qui, plus tard, sanctionneront la vie communautaire, et produiront de graves déviances sociales et urbaines.

C'est là un des grands messages qu'a voulu délivrer le Premier ministre lors de sa visite de travail dans la wilaya de Batna, où il a confirmé qu'il reste extrêmement vigilant quant aux normes techniques et du respect des délais de réalisation des grands projets structurants du développement économique et social du pays.

Et c'est tout à l'honneur d'un Premier ministre qui est en train de mettre en œuvre sa politique, sur le terrain: être près des projets de réalisation, des citoyens et de leurs besoins en services publics de base, et répondre à leurs doléances.

N'est-ce pas là les grandes caractéristiques de la bonne gouvernance?



**SELLAL À PARTIR DES AURÈS**

## Le président de la République «va bien et se repose»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a déclaré hier à Batna que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «va bien et se repose».

Intervenant lors d'une séance de travail qui a réuni le conseil de wilaya et les représentants du mouvement associatif, M. Sellal a tenu à préciser qu'il n'est en effet besoin de publier chaque jour un bulletin de santé. Il a appelé à «ne pas se fier» à ce qui se dit sur certaines chaînes de télévision étrangères.

«Nous sommes persuadés que les Algériennes et les Algériens com-

prendront qu'à travers la diffusion de fausses informations par certains médias étrangers concernant le président de la République, institution républicaine garantie de la stabilité et de la sécurité nationales, c'est en fait l'Algérie qui est visée dans ses fondements républicains, son développement et sa sécurité», avait indiqué le Premier ministre, lundi dernier dans une déclaration, précisant que la maladie du président Bouteflika «ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir».

«Après avoir subi des examens médicaux à l'hôpital Val de Grâce à

Paris, le président de la République, dont le pronostic vital n'a jamais été engagé et qui voit son état de santé s'améliorer de jour en jour, est tenu, sur recommandation de ses médecins, d'observer un strict repos en vue d'un total rétablissement», avait-il précisé.

Le Premier ministre avait également indiqué que le président de la République, en convalescence en France, «suit journalement les activités du gouvernement, en attendant son retour pour poursuivre sa mission au service de l'Algérie et de la nation».

## L'arme psychologique, la propagande, riment avec guerre civile

**Said Abjaoui**

La politique de l'effervescence. Pourquoi l'effervescence ? Il s'agit de créer une crise puis de tenter d'en tirer les «bénéfices» et d'en faire le meilleur usage. Ceux qui affectionnent d'évoluer dans un bouillonnement anarchique savent qu'en temps de sérénité, toutes les variables participent de l'équilibre et que les extrêmes (ou extrémistes) ne trouvent pas un milieu favorable à leur émergence.

Ils n'ont pas pu construire l'intérêt général, ils n'ont pas pu contribuer à sortir le pays de la crise, par contre ils se sont sortis eux-même de la crise. Il leur reste maintenant à émerger mais ils ont la conviction qu'ils doivent réaliser le vide pour être ensuite les seuls à l'occuper. Il y en a comme ça de ceux qui pensent qu'il faudrait impérativement créer des impasses pour qu'ils se présentent comme recours. C'est un phénomène appelé «révolutions arabes» par ceux qui de l'extérieur du pays ont manipulé des «indigènes» pour faire sombrer leurs pays dans des guerres civiles.

«Laissez-nous vous détruire puis nous vous reconstruire. Ça, c'était le logiciel américain appliqué en Irak et en Afghanistan». Le logiciel a maintenant changé. Détruisez votre pays et nous vous reconstruireons. Il s'en trouvera toujours de ceux qui répondront «OK».

C'était le cas en Irak et ailleurs. S'il n'y avait pas de ce genre d'ambitieux, il n'y aurait pas eu de guerre civile dans le monde arabe. «Ils ont détruit leurs maisons de leurs propres mains». Et dire qu'il s'en trouve de ceux qui appellent les grandes puissances à intervenir, militairement pour bombarder leurs propres populations. Hitler disait que ses meilleures armes ne sont pas matérielles. Elles ont pour noms démotivation, la perte de confiance, la haine pour les autres ... «Une gazette vaut plus que dix divisions». L'action psychologique. C'est l'arme capable de créer des guerres civiles, de détruire des nations.

## L'UGTA se félicite des dernières déclarations sur l'état de santé du président Bouteflika

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) s'est félicitée hier des dernières déclarations sur l'état de santé du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

«L'UGTA enregistre avec satisfaction et se félicite des dernières déclarations sur l'état de santé du président Bouteflika, et tient à saluer encore une fois le rôle qu'il joue dans la stabilité sociale de l'Algérie et dans le développement économique et social et ses actions au profit des larges couches de travailleuses et des travailleurs et des retraités», a indiqué la centrale syndicale dans un communiqué.

L'union a exprimé également sa «préoccupation face aux manœuvres malsaines, aux déclarations infondées et propos irresponsables venant de milieux dont la

principale qualité n'est pas la protection de la stabilité républicaine».

A ce propos, l'UGTA s'est dit «convaincu-la rue le démontre quotidiennement» que les travailleuses et travailleurs algériens et le peuple dans son ensemble, resteront sourds à ces vaines attaques contre la stabilité républicaine, incarnée par le président de la République et sauront s'opposer avec détermination à tous ceux qui tenteront de fragiliser les fondements républicains de la nation, d'entraver son œuvre de développement et de porter atteinte à sa sécurité». «Le secrétaire national de l'UGTA attend avec impatience le retour dans les prochains jours de Monsieur le président de la République en Algérie pour y poursuivre son œuvre et son projet national», conclut le communiqué.

## HABITAT

**Cession des logements publics à leurs locataires à des prix étudiés**

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé la cession prochaine des logements relevant des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) mis en exploitation avant 2004 au profit de leurs locataires qui bénéficieront d'avantages au niveau des prix et des délais de paiement. Le nombre de logements entrant dans le cadre de cette nouvelle opération avoisine les 571 000 unités et seront cédés à leurs locataires à des «prix très bas», a indiqué le ministre dans une déclaration mardi soir à la télévision algérienne.

Cette opération concerne les habitations en location avant le 31 décembre 2004, a ajouté le ministre qui n'a pas exclu la reconduction de cette opération pour les logements en location après 2004. Le prix de référence du m<sup>2</sup> a été fixé à 12 000 DA en tenant en compte le lieu d'implantation des logements dans un souci d'«équité», selon le ministre. Le prix du logement à Alger variera entre 750.000 DA et 1,28 million de DA tandis que les logements situés dans les wilayas du Sud à l'instar d'Adrar et de Tindouf seront cédés à près de 30 000 DA, a précisé le ministre qui a affirmé que le montant des loyers versés par les locataires sera déduit de la valeur du logement. Les locataires désireux d'acquérir leur logement dans le cadre de cette opération bénéficieront d'une réduction de 10% dans le cas du paiement au comptant, de 7% dans le cas de l'acquisition en trois ans et de 5% si la période de versement de la somme requise varie entre 3 et 7 ans. Pour ceux qui désirent échelonner les versements sur un délai n'excédant pas 20 ans ils devront verser 5% du prix exigé. Les moudjahidine et ayants droit bénéficieront d'une réduction de 40% du prix du logement. Les personnes intéressées devront fournir un dossier à la commission présidée par le chef de daïra du lieu de résidence avant le 31 décembre 2015, le dossier doit comporter les reçus de paiement des loyers. Le dossier sera étudié par la commission de daïra et envoyé après acceptation à l'inspection des biens de l'Etat territorialement compétente pour évaluation du foncier. La commission rendra sa décision dans un délai n'excédant pas trois mois à compter de la date de dépôt de la demande. Le demandeur pourra introduire un recours à la commission présidée par le wali dans un délai d'un mois à compter de la date de la réception de la notification. Cette commission de wilaya se charge d'étudier et de trancher ces recours dans un délai d'un mois de la date de l'introduction du recours.

Pour le ministre, cette opération est une nouvelle opportunité pour les revenus moyens et bas d'acquérir leur logement à des prix accessibles. Le ministère de l'Habitat avait entamé la même procédure entre 2003 et 2010 mais l'opération n'avait pas abouti en raison des prix élevés, selon M. Tebboune.

## PLUIES DILUVIENNES SUR LA CAPITALE

**2 170 interventions ont mobilisé 4 000 agents de la Protection civile**

O. L.

Durant les dernières 24 heures, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 2 170 interventions dans les différents secteurs d'activités.

En ce qui concerne celles suite aux fortes chutes de pluie, 4 000 agents de la Protection civile ont été mobilisés pour y faire face : épuisements des eaux pluviales, opérations de sauvetage des personnes en détresse ou cernées par les eaux suite aux débordements des oueds, dégagements de véhicules bloqués au niveau des wilayas d'Alger, Tizi Ouzou, Blida, Tipasa, Boumerdès, Jijel, Aïn Temouchent.

Sur Alger, 65 opérations d'épuisement des eaux pluviales ont été effectuées dans les habitations, édifices publics et oueds à travers les communes de Tessaâ El Merdja, Bie Mourad Raïs, Sidi M'hamed, Birtouta, Hydra, Birkhadem, Bab El Oued, Draria, Chéraga, Baraki.

Une victime a été enregistrée à la suite de l'effondrement d'un mur de clôture de l'hôpital de Beni Messous, une personne blessée suite à l'effondrement de 2 baraquas à Beni Messous a été secourue ainsi qu'une autre du fait du dérapage d'un véhicule sur l'autoroute Est-Ouest près de Boufarik.

Durant cet épisode pluvieux qui n'est pas exceptionnel en cette saison, les ser-



vices de la Protection civile ont constaté des infiltrations d'eaux pluviales à l'intérieur de plusieurs habitations et édifices publics, plusieurs routes ont été inutilisables suite à la stagnation des eaux, dérapages de véhicules (semi-remorque à Ben Talha).

A Blida, Oued Yaïch, Chiffa, Boufarik, Beni Merad, Oued el Allieg, Meftah et Bouinian, la Protection civile a opéré sur les habitations et édifices publics et les axes routiers bloqués à la circulation du fait de la stagnation des eaux.

A Tipasa Menaceur, Gouraya, Cherchell, Nador ont eu lieu des interventions pour l'épuisement des eaux dans des habitations et un groupe scolaire.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, à Draâ Ben Khedda, on note l'opération de sauvetage d'une personne cernée par les eaux du Sébaou. La wilaya de Boumerdès a été également le théâtre d'interventions

de la Protection civile dont à Bordj Ménaïel, une opération de sauvetage au moyen d'une embarcation d'un groupe de personnes cernées par les eaux suite au débordement de l'Oued Bennour. A Zemmouri, Legata, Djinet, Khemis El Khechna il y eut un épisode des eaux pluviales qui avaient envahi des habitations, à Corso, le dégagement d'un véhicule léger au lieu-dit «Berrahmoun». Des scènes de panique ont été enregistrées en certains lieux, sans raison sérieuse, les personnes n'évaluaient pas correctement le «danger». D'un autre côté, les avaloirs des voies publiques ont été bouchés par les détritus empêchant l'écoulement des eaux pluviales et provoqué la stagnation de ces eaux compliquant la circulation routière.

Les autorités locales et les citoyens pourraient participer à la prévention de déboires évitables.

## ILLIZI

**Recrutement de 313 agents contractuels assimilés dans les rangs de la police**

Trois-cent-treize (313) agents contractuels assimilés, nouvellement recrutés dans les rangs de la Sûreté nationale, ont été installés hier à Illizi, a-t-on constaté.

La cérémonie de signature des contrats de travail a été présidée par le chef de sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Mohamed Larbaoui, en présence des autorités de la wilaya. L'opération entre dans le cadre des facilités accordées par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) visant à donner la chance aux jeunes de rejoindre les rangs de ce corps sécuritaire.

La commune d'Ilizzi s'est taillée la part du lion du quota réservé à la wilaya avec 167 postes, suivie de celle de Djaj-

net (99), puis la daïra d'In-Amenas (38), a indiqué le responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, le lieutenant Mokhtar Ghenoune.

Quant aux dossiers relatifs aux agents et officiers de police, ils sont en phase d'étude à la direction des ressources humaines de la DGSN, a ajouté l'officier.

Intervenant à cette occasion, le chef de sûreté de wilaya a mis l'accent sur «l'harmonie totale devant prévaloir entre les citoyens et le corps de police afin d'asseoir un véritable développement dans cette wilaya et lutter contre la criminalité sous toutes ses formes». 440 dossiers de candidatures ont été déposés lors du salon du recrutement de

la Sûreté nationale, organisé, fin avril dernier, dans plusieurs wilayas du Sud.

Pour rappel, la direction de la Sûreté nationale avait réservé 6 180 postes budgétaires, dans différentes branches et grades, au profit des jeunes de 8 wilayas du sud du pays (Tindouf, Béchar, Ghardaïa, Adrar, El-Oued, Tamanrasset, Ouargla et Illizi).

**M. Belkacem Smaïli nouvel ambassadeur d'Algérie au Togo**

Le gouvernement de la République togolaise a donné son agrément à la nomination de Belkacem Smaïli, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République togolaise avec résidence à Abuja (Nigeria), a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

## BÉCHAR

**Mise en service par la Gendarmerie d'un système de gestion automatique de l'information et des communications**

Un système de gestion automatique de l'information et des communications (Runnitel) est mis en service par la Gendarmerie nationale, a-t-on appris auprès du 3<sup>e</sup> commandement régional de ce corps de sécurité à Béchar.

À ce système, la GN s'est désormais dotée d'un réseau unifié d'information et de communication intégré pour la collecte, la réception, le stockage et l'analyse des informations liées à la sécurité publique, a-t-on précisé lors de journées «Portes ouvertes sur ce corps sécuri-

taire». Le Runnitel permet de fournir une grande capacité de traitement de l'information, réduire le temps d'analyse et surtout aider à la prise de décision par le biais du flux quotidien d'informations ainsi que les procédures d'automatisation qui aident les unités du 3<sup>e</sup> commandement régional et des autres commandements régionaux du pays de la GN dans leurs missions quotidiennes de protection des personnes et des biens, a-t-on souligné de même source.

La mise en place de ce système s'ins-

crit dans le cadre de la promotion des travaux des différents organes de la GN et pour une bonne gouvernance des systèmes d'information de cette institution sécuritaire, a-t-on signalé. Des unités spécialisées, relevant du même commandement régional, ont été aussi équipées d'un système mobile de détection à distance des empreintes digitales et ce au titre du renforcement des moyens lutte contre la délinquance et la criminalité, a-t-on souligné.

**21<sup>È</sup> SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ETAT  
ET DE GOUVERNEMENT DE L'UA**

**M. Sellal représentera le président Bouteflika au sommet de l'UA à Addis-Abeba**

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a désigné le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, pour le représenter aux travaux de la 21<sup>È</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, qui auront lieu dimanche et lundi prochains à Addis-Abeba, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.



Ce sommet, ajoute t-on de même source, «s'inscrit dans le cadre de la célébration du 50<sup>È</sup> anniversaire de la fondation de l'OUA-UA», avec comme thématique centrale «Panafricanisme et Renaissance africaine». En outre, les

travaux de ce sommet porteront sur «l'examen des conflits à l'échelle du continent». M. Sellal assistera à la veille du sommet à la réunion du Comité des dix chefs d'Etat sur la réforme des Nations unies, à la 29<sup>È</sup> réunion des chefs d'Etat

et de gouvernement du Comité sur l'orientation du Nepad (HSGIC) et à la 19<sup>È</sup> session du Forum africain d'évaluation par les pairs, qui auront lieu samedi prochain dans la capitale éthiopienne, précise t-on.

LE CAIRE :

**M. Sahli participe aujourd'hui à la réunion de la commission ministérielle arabe sur la Syrie**

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli, participe aujourd'hui au Caire, à la réunion de la commission ministérielle arabe sur la situation en Syrie, a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Amar Belani.

La réunion s'inscrit dans le cadre des «actions menées pour la

tenue d'une conférence internationale sur la Syrie et des efforts de la Ligue arabe visant à trouver une solution politique susceptible de mettre fin à l'effusion de sang du peuple syrien», a précisé la même source.

Elle sera, en outre, une opportunité pour M. Sahli de «réitérer la position de l'Algérie appelant à la cessation des violences quelle que soit leur origine et son rejet de

toute ingérence étrangère et rappeler que le dialogue reste le seul moyen de règlement de la crise de manière à préserver la stabilité et la souveraineté de la Syrie».

La commission ministérielle arabe sur la situation en Syrie compte l'Algérie, le Qatar, l'Egypte, le Soudan, le Sultanat d'Oman, l'Arabie Saoudite et le Koweït.

**Réunion du Conseil d'affaires algéro-russe le 31 mai à Saint Petersbourg (FCE)**

Le Conseil d'affaires algéro-russe se réunira le 31 mai à Saint Petersbourg en marge de la 3<sup>È</sup> édition de la foire internationale «Arabia Expo 2013», a indiqué mardi le Forum des chefs d'entreprises (FCE).

Cette réunion intervient après la 6<sup>È</sup> session de la commission mixte algéro-russe tenue fin avril à Alger et à l'issue de laquelle les deux parties se sont engagées à renforcer leur coopération économique, technique et militaire.

«Arabia Expo 2013», qui durera trois jours, regrou-

pera notamment les représentants des chambres de commerce et d'industrie des pays arabes ainsi que les responsables du secteur du commerce et des finances russes, précise la même source.

La coopération entre l'Algérie et la Russie, liées par un partenariat stratégique signé en avril 2001, s'est renforcé en 2010 à la faveur de la signature, à l'occasion de la visite en Algérie du président russe Dmitri Medvedev, de six accords notamment économiques.

**Des hommes d'affaires écossais en Algérie du 8 au 12 juin**

Une délégation d'hommes d'affaires représentant des compagnies écossaises essentiellement du secteur de l'énergie, se rendra à Alger du 8 au 12 juin prochains, a déclaré à l'APS M. Abdel Hadi Fawzi, représentant du Scottish développement international (SDI).

Le SDI étant l'organisme du gouvernement écossais chargé de la promotion des relations économiques internationales.

Parmi les compagnies écos-

saises qui entameront leur prospection du marché algérien, figurent la «Global Pipe Components», chargée du stockage et fourniture d'une panoplie de produits de pipeline pour le pétrole et le gaz, la «High Voltage Instruments Ltd» activant dans le domaine de la sécurité des installations de haute tension, l'Integrity and Compliance management (ICM) une société spécialisée dans l'hygiène et la sécurité.

Il convient de signaler que les hommes d'affaires britanniques ont manifesté un intérêt croissant pour l'Algérie en raison des grandes opportunités d'affaires qu'elle offre. En 2012, un grand nombre de missions économiques se sont rendues en Algérie et les rencontres organisées à Londres sur les opportunités d'affaires en Algérie ont attiré «une réponse puissante» de la part des participants britanniques.

APS

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

**Pêche et ressources halieutiques : une douzaine de cadres algériens en formation en Corée du Sud**

Une douzaine de cadres algériens du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques suivront, du 23 mai au 8 juin prochains en Corée du Sud, une formation sur le «renforcement des capacités de transformation des produits de la pêche et de la distribution», a indiqué hier l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) dans un communiqué.

Ce programme de formation, qui s'inscrit dans le cadre d'accords signés entre l'agence et le ministère pour une période de 3 ans (2012-2014), vise à améliorer les capacités des ressources humaines dans la gestion du secteur de la pêche, précise l'agence.

A l'ordre du jour de cette formation, figure également la tenue de conférences sur le traitement des fruits de mer, les stratégies de distribution et de commercialisation des fruits de mer ainsi que des visites guidées dans des usines de transformation des aliments, précise-t-on de même source.

La KOICA organise également du 26 mai au 15 juin 2013 une autre formation dans la «gestion de la régulation pharmaceutique» au profit de deux experts du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Cette session verra la participation de 9 experts africains qui plancheront sur les systèmes de réglementation pharmaceutique entre pays africains, ajoute la même source.

Depuis 1991, plus de 800 cadres algériens relevant de différents secteurs ont suivi des formations en Corée du Sud, dans le cadre de la coopération bilatérale assurée par la KOICA, une agence chargée par le ministère coréen des Affaires étrangères de la gestion et de l'exécution des programmes d'aide publique au développement.

## Des juristes appellent au renforcement du Conseil de la nation dans la proposition de lois



Des experts en droit constitutionnel ont souligné mardi à Alger lors d'une journée d'étude sur l'expérience du Conseil de la nation dans le domaine législatif, la nécessité de renforcer le rôle de la Chambre haute dans la légifération.

Dans son intervention, M. Lamine Cheriet, membre du Conseil de la nation a souhaité voir «l'amendement constitutionnel conférer davantage de souveraineté dans la promulgation et l'adoption des lois en lui accordant le droit de proposer des projets de loi et le droit à l'amendement».

Pour M. Cheriet, si ce droit d'amendement est acquis, cela impliquera inévitablement une révision totale de la relation entre l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation dans l'examen de l'amendement des textes et en matière de traitement du conflit entre les deux Chambres pour parvenir à un seul texte adopté par les deux chambres. Il a, par ailleurs, appelé à la révision de la loi organique 99-02 portant organisation de la relation fonctionnelle entre l'APN, le Conseil de la nation et celle des deux Chambres du Parlement avec le gouvernement pour conférer davantage de prérogatives à la chambre haute. Il a préconisé l'implication de ces trois parties (APN-Conseil de la nation-gouvernement) dans l'élaboration des projets d'amendement des lois avant leur présentation. De son côté, M. Mohamed Ben Mohamed de l'université de Ouargla a appelé à consacrer le rôle du Conseil de la nation notamment dans le domaine législatif et de contrôle.



**Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (TIC), Moussa Benhamadi, a réitéré, mardi à Alger, la volonté de son département ministériel de poursuivre sa coopération avec la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena).**

Lors d'une audience, qu'il a accordée à la vice-présidente de la Mena, Inger Andeson, M. Benhamadi a souligné que ce partenariat se concentrera sur les actions d'appui technique, déjà retenues dans le programme de partenariat engagé pour la période 2011-2014, a indiqué un communiqué du même ministère.

À ce sujet, le ministre a fait état de la vision stratégique du gouvernement dans le domaine de l'accélération de la généralisation des usages des TIC en Algérie et des réalisations importantes

accomplies. Cette audience s'est inscrite dans le cadre du partenariat stratégique avec la BM pour la mise en œuvre de la politique nationale du secteur, en matière de déploiement des infrastructures du haut et très haut débit, à travers tout le territoire national et les services des TIC, au bénéfice de tous les citoyens et l'accompagnement d'Algérie Telecom, précise le communiqué.

Pour sa part, Mme Anderson, s'est déclarée confiante quant aux efforts déployés pour l'amélioration du climat de l'investissement et le développement

du secteur des télécommunications. Elle a, en ce sens, réaffirmé la disposition de la BM à fournir toute son expérience pour assister le secteur dans son développement et faire des TIC un moteur de croissance de l'économie en Algérie.

M. Benhamadi a, également, mis l'accent sur la nécessité d'élargir la coopération et le partenariat dans les domaines importants, comme le développement des compétences et la modernisation de l'administration par l'usage des TIC.



## Mme Bendjaballah exprime sa volonté d'élargir la coopération avec la BM

La ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mme Souad Bendjaballah, a exprimé, mardi à Alger, sa volonté d'élargir la coopération entre son département ministériel et la Banque Mondiale (BM). Lors d'une audience qu'elle a accordée à la vice-présidente de la région Moyen Orient et Nord Afrique

(Mena) auprès de la BM, Inger Anderson, les deux parties ont passé en revue le programme de coopération reliant le ministère à la BM, soulignant que ce programme s'inscrivait dans le cadre du «partenariat stratégique», a précisé un communiqué du même département. Selon la même source, ce partenariat vise à renforcer les capacités en

matière de «suivi et évaluation» des dispositifs gérés par le secteur, notamment ceux de l'Agence de développement social et de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit. La prise en charge de le handicap a également été abordée par les deux parties et ce à travers la possibilité du renforcement du volet formation.

## SG DE L'ORGANISATION ARABE DES SCOUTS

### «Nous œuvrons pour un printemps de développement et d'édification»

Le secrétaire général de l'Organisation arabe des scouts, M. Atef Abdelmadjid a indiqué, mardi soir à Oran, que son instance œuvre à orienter les jeunes arabes vers un printemps de développement et d'édification de leurs pays.

Animant une conférence de presse à l'occasion de l'ouverture de la 2<sup>e</sup> conférence arabe des jeunes scouts, M. Atef a

indiqué que son organisation veut faire des jeunes arabes des citoyens leaders dans les domaines de l'édification et du développement.

Il a ajouté que son organisation œuvre à l'élaboration de programmes d'épanouissement moral, intellectuel et social du scout arabe loin de l'extrémisme et de la violence. Le 27<sup>e</sup> congrès arabe des

scouts qui se tiendra la semaine prochaine à Alger sera «un nouveau départ décisif vers une autre étape de l'action arabe de scoutisme qui vise à promouvoir le jeune arabe à un citoyen actif et partenaire dans la prise de décisions, a-t-il encore souligné. Cette rencontre qui se poursuivra jusqu'au 30 mai à Alger vise à encourager le dialogue entre groupes

arabes de scouts et promouvoir les projets de coopération territoriale et internationale, selon M. Atef qui considère les Scouts musulmans algériens (SMA) comme modèle dans la diversité des programmes et des activités. Le nombre de scouts dans le monde arabe dépasse 5 millions, alors que celui dans le monde est de 40 millions, a-t-il indiqué.

APS

## Algérie - BM - TIC

# Moussa Benhamadi réitère sa volonté de poursuivre le partenariat avec la BM



## DÉVELOPPEMENT DU SUD

# La volonté existe

**Le partenariat est l'une des pistes à explorer pour redonner à l'industrie sa place dans le tissu économique national, a proposé mardi le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Réda Hamiani, lors de son intervention au forum du quotidien DK News.**

M. Hamiani explique qu'il ne faut pas se contenter du partenariat entre le secteur public et privé mais d'élargir cette méthode au partenariat entre les entreprises privées elles-mêmes. Parmi les autres pistes proposées figurent aussi le recours au partenariat entre les entreprises publiques et étrangères. «Cette formule fonctionne déjà dans le secteur du tourisme et des transports», a rappelé M. Hamiani qui regrette peu de succès entre les entreprises nationales. Ces méthodes de partenariat sont susceptibles de redonner un nouveau souffle à la participation de l'industrie dans la formation du PIB et de relancer la croissance qui n'est que de 3,4% en 2012, dit-il. M. Hamiani voit dans le souci des autorités de tirer profit du «capital existant» et de mettre fin à la marginalisation des entreprises publiques non privatisées, un autre pas pour atteindre cet objectif. Le président du FCE a expliqué que «le souci des au-

torités est de tout mettre en œuvre pour redonner vie à ces sociétés mises de côté». Pour ce faire, le gouvernement table sur le financement des entreprises publiques mais sans oublier d'associer le secteur privé national et de faire appel au partenariat étranger. Il rappelle que c'est ce qui est accompli pour les secteurs de la mécanique et du textile.

Un accord avec cette politique gouvernementale n'empêche pas Hamiani d'exprimer des réserves et regrette que le gouvernement poursuive son soutien au secteur public sans manifester le même intérêt au privé. «La politique de soutien de l'Etat est plus manifeste vis-à-vis du secteur public, mais elle l'est moins vis-à-vis du privé», a-t-il indiqué. Cette différence de traitement est illustrée par Hamiani par «le retard» accusé par la mise à niveau des entreprises privées. «On va tirer la sonnette d'alarme si on remarque qu'il n'y a pas de résultat» sur le dossier de la PME, a-t-il encore précisé. Hamiani regrette, par ailleurs, que les PME demeurent de taille modeste puisque 90% d'entre elles emploient moins de 10 travailleurs tout en considérant que ce n'est pas avec cet outil que «le développement» du pays pourra être envisagé. Il estime aussi que le climat des affaires n'est pas favorable à la création de grands cham-



pions économiques, citant le cas des banques privées ou encore de la Banque d'Algérie qui «n'encourage pas l'internationalisation de champions» en s'appuyant sur l'exemple des entreprises privées qui n'ont pas pu investir à l'étranger. L'environnement de l'investissement inadapté décrit par Hamiani contribue, selon lui, à faire en sorte que l'appareil productif national soit dans l'incapacité d'offrir du travail et des logements à une population sans cesse croissante. Pour ce qui est de la contribution des zones situées dans le sud du pays au développement de l'économie nationale, M. Hamiani considère que ce vœu est difficile à réaliser.

Il en veut pour preuve le fait que ces régions n'abritent pas une population importante, qui est

concentrée sur le littoral. Dans ce cas, il y a des problèmes de logistique qui se posent, selon lui, car il faut déplacer de grandes quantités de marchandises du Nord vers le Sud afin d'atteindre les consommateurs. A ceci s'ajoutent les difficultés de connexion au réseau électrique et le mauvais état des routes sans oublier le fait que toutes «les procédures se trouvent plus compliquées» au Sud par rapport au Nord, citant des cas d'entrepreneurs qui ont vécu ce genre d'expériences.

M. Hamiani s'est dit conscient de la volonté des pouvoirs publics de venir à bout de tous ces problèmes, mais il signale que les capacités des entreprises locales ne leur permettent pas de réaliser de nombreux programmes en peu de temps.

## La BM prête à appuyer les programmes de réformes en Algérie



La Banque mondiale (BM) est prête à mobiliser l'expertise internationale nécessaire pour appuyer les programmes de réformes que l'Algérie souhaite développer, a déclaré hier à Alger la vice-présidente de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena), Inger Andersen.

«La BM est à l'écoute des priorités du gouvernement algérien», a indiqué Mme Andersen, qui effectue une visite de travail de trois jours en Algérie, à l'issue des discussions avec des hauts responsables algériens. L'institution financière internationale «se prête à mobiliser l'expertise internationale nécessaire notamment pour appuyer les programmes de modernisation et de réformes dans les domaines où le gouvernement algérien souhaite coopérer avec l'institution», a indiqué Mme Andersen, citée par un communiqué du ministère des Finances.

La vice-présidente de la BM a eu mardi des entretiens avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre des Finances, Karim Djoudi, également gouverneur de l'Algérie auprès de la BM, et le ministre de l'Energie et les Mines, Youcef Youssi.

Mme Andersen a été également reçue par le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Rachid Benaïssa, la ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Souad Bendjabellah, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, et le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohammed Laksaci.

L'Algérie et la BM sont liées par un cadre de partenariat stratégique sur la période 2011-2014, qui couvre des activités d'assistance technique en appui à certaines actions du gouvernement algérien notamment dans les domaines de l'agriculture, des finances, de l'environnement, de la prospective et de la statistique et de l'évaluation des politiques publiques.

Les rencontres entre la représentante de la BM et les responsables algériens ont permis également de «procéder à un échange de vues sur les priorités de développement en Algérie et les moyens de les accompagner à travers des appuis techniques et de transfert de savoir-faire», souligne le communiqué.

«Cet accompagnement doit faire bénéficier l'Algérie de l'expertise de la BM et des expériences internationales dans certains domaines», ajoute la même source.

L'objet de cette collaboration est d'appuyer la mise en œuvre d'actions spécifiques du gouvernement qui évoquent au renforcement de la croissance et à la diversification économique au bénéfice de la population algérienne. Mme Andersen a aussi rencontré, lors de cette visite, les membres du Comité national «Doing Business», présidé par le ministère de l'Industrie. La rencontre «a permis de mieux appréhender les perspectives pour améliorer le climat des affaires en Algérie, un des enjeux de développement auxquels fait face le pays», selon la même source.

L'Algérie a été classée 152<sup>e</sup> dans le rapport Doing Business 2013 de la Banque mondiale (150<sup>e</sup> en 2012), mesurant le climat des affaires dans 185 économies mondiales.

## ANP

## L'Ecole des forces spéciales de Biskra s'ouvre au public

L'Ecole d'application des forces spéciales (EAFS) de Biskra a ouvert ses portes, hier au public, venu découvrir les structures pédagogiques de cet établissement militaire et la nature des formations qui y sont dispensées.

L'ouverture de cette manifestation «portes ouvertes» a été présidée, au nom du commandant de la IV<sup>e</sup> Région militaire, par le commandant de l'EAFS, le général Abed Litimi, qui l'a inscrite dans le cadre des «efforts constamment déployés par l'institution militaire pour s'ouvrir sur la société». Il a également indiqué que les évolutions que connaît l'Armée nationale populaire (ANP) imposent à l'EAFS, en tant qu'établissement de formation, de «développer ses prestations pédagogiques pour répondre aux attentes de l'état-major».

Des ateliers pédagogiques donnés en plein air ont permis, notamment, aux jeunes visiteurs de s'enquérir du processus de formation et des critères d'admission au sein du corps des forces spéciales qui tiennent compte de la forme physique du candidat et



de son niveau d'instruction, notamment pour le grade, a-t-on expliqué.

Des armes légères et des équipements de parachutistes ont été présentés aux visiteurs invités à des tournées en groupe, à travers les classes de cours et les structures sportives, dont une piscine et une salle omnisports. Un film documentaire sur des opérations de débarquement para-

chutées a été projeté à cette occasion, dans la salle polyvalente où le public a été gratifié d'exhibitions d'arts martiaux.

Des autobus ont été mobilisés par l'EAFS pour transporter les visiteurs entre le centre-ville de la capitale de Biskra et le siège de cette école militaire.

APS

## M'sila :

INCITATION DE MINEURE  
À LA DÉBAUCHE,  
AU VOL ET VIOL

### Arrestation de trois personnes à Aïn Lahdjel

Le magistrat instructeur près le tribunal de Sidi Aïssa, à 93 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila, a placé, lundi dernier, sous mandat de dépôt, le jeune N. M., 24 ans et deux autres complices, son frère B. M., 25 ans et un ami à lui B. A., 28 ans, ont bénéficié d'une citation directe, pour détournement de mineure, incitation à la débauche et au vol, viol et acte contre nature.

En début de semaine, un homme répondant aux initiales de M. H., 62 ans s'est présenté au commissariat de Aïn Lahdjel, à 67 kilomètres de M'sila, pour déposer plainte contre X pour disparition et vol de 270 millions de centimes de sa demeure. Cette somme a été récoltée auprès des bienfaiteurs pour soigner ses deux enfants handicapés.

Les enquêteurs ont pu localiser la fillette, M. S., âgée de 14 ans à Bordj El-Kiffan avec N. M., 24 ans.

L'adolescente a été ramenée chez ses parents et une somme de 200 millions a été récupérée.

Mouad B.

### Une tentative de kidnapping déjouée à Sidi Aïssa

La paisible localité de Sidi Aïssa, à 93 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila, a failli vivre une autre affaire de kidnapping sans l'intervention efficace et perspicace des citoyens et des éléments de la police qui ont réussi à déjouer un kidnapping spectaculaire d'une jeune femme W. Z., âgée de 23 ans.

La mobilisation des citoyens aux côtés des éléments de la police a été d'un apport considérable. Les faits se sont déroulés en début de semaine dans la commune de Sidi Aïssa. La jeune femme qui rentrait chez elle, a été accostée par trois hommes conduisant une voiture de marque Peugeot 404.

L'un des passagers est descendu de la voiture, il essaya de l'obliger à monter dans la voiture mais la jeune femme a réussi à s'échapper et appeler les secours. Ils ont ainsi quadrillé la région. Quelque temps après, ils ont pu arrêter les trois hommes. Il s'agit de L. A., 33 ans, S. J., 23 ans et L. Y., 21 ans.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Sidi Aïssa, les trois individus ont été placés sous mandat de dépôt.

Mouad B.

### BORDJ BOU ARRERIDJ :

## Dix ans de prison ferme pour trafic de kif

Un jeune majeur a été condamné, avant-hier, par le tribunal correctionnel de Ras EL Oued à dix ans de prison ferme pour détention et transport de produits stupéfiants. Du cannabis avait été découvert dans son bagage à la suite lors de son voyage à bord d'un bus entre Bordj Bou-Arréridj et Sétif. Il a été arrêté par les policiers à un barrage dans la commune de Khellil, à 30 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

Mouad B.

## INTEMPIERIES: Plusieurs axes routiers bloqués à Alger



Plusieurs axes routiers ont été inondés mardi à Alger, à cause notamment "de l'obstruction des avaloirs" suite aux fortes chutes de pluies "brusques" qui s'y sont abattues, a indiqué le directeur général de la protection civile, Mustapha El-Habiri.

Le directeur général a souligné que les localités concernées par ces inondations sont Sidi M'hamed, Bab El - Oued, Beni Messous et Bouzaréah,

précisant qu'aucune perte humaine n'a été enregistrée.

Il a également précisé que 2000 agents de la Protection civile de la Capitale étaient mobilisés pour faire face à toutes les éventualités, ajoutant qu'en cas de nécessité, sa direction fera appel aux unités de la Protection civile de Blida, Tipasa et Boumerdès.

Pour sa part, le directeur de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le



colonel Mohamed Tighristine a fait savoir que ses unités ont effectué 21 interventions jusqu'à présent notamment à Beni Messous et Bouzaréah.

Lundi, l'Office national de la météorologie (ONM) avait rendu public un bulletin météorologique spécial (BMS) faisant état de chutes de pluies parfois orageuses, localement assez marquées sur plusieurs wilayas du pays.

### TIZI-OUZOU

## Vents pluie... et routes coupées

### Ferrah Menad

De fortes chutes de pluie, vents... L'Algérie n'a pas été gâtée cette semaine, les intempéries se sont déchaînées, et sont devenues une véritable contrainte pour le quotidien des Algériens. Entre l'enneigement des voies de circulation et les routes coupées à cause de la pluie, il est encore difficile de se déplacer. La météo algérienne n'a pas été clément cette semaine, et surtout pour les automobilistes qui ont dû rebrousser chemin à cause de routes impraticables. Plusieurs routes étaient coupées à la circulation mardi dans onze wilayas, notamment dans le centre et l'est du pays. La pluie devrait continuer à tomber jusqu'à dimanche sur les wilayas du centre et de l'est de l'Algérie.

Même La région de la Kabylie a été sans doute la région la

plus touchée. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la circulation automobile a été coupée au niveau de la RN 15, reliant Tizi-Ouzou, Alger et Boumerdès. De l'autre côté de la wilaya, c'est le chemin inter-communal reliant la commune de Larbaâ Naïth Irathen à Ain El Hammam qui a été fermé, plus exactement au lieu-dit Aït Si Ahmed où l'eau pluviale a débordé sur la chaussée : la nouvelle route qui sert de jonction entre Azazga et la RN12 qu'elle relie au lieu-dit Chaoufa n'a pas été épargnée puisque celle-ci a été coupée à la hauteur du village Boubhir.

Pour ailleurs, la circulation routière a été très difficile à travers la wilaya de Tizi-Ouzou durant la journée d'hier, les eaux pluviales ont, en effet, débordé sur la chaussée dans différents points, comme ce fut le cas au niveau de l'intersection faisant face à la nouvelle trémie, à l'entrée de la ville de Tizi-Ouzou, rendant ainsi le trafic automobile très ardu. Idem pour le village Tadmaït ou encore Drâa Ben Khedda.

### GLISSEMENT DE TERRAIN SUR LE BOULEVARD

### ZIGHOUD-YOUCEF À CONSTANTINE

## Expertise pour en déterminer l'origine

Une expertise devant déterminer l'origine des infiltrations d'eau ayant provoqué des chutes de pierres et un affaissement de terrain sur le boulevard Zighoud-Youcef (ex-Abime), à Constantine, conduisant à sa fermeture, a été entamée mardi, a-t-on constaté.

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine, M. Seïf-Eddine Rihani a précisé à l'APS qu'une équipe pluridisciplinaire composée de techniciens des directions des Ressources en eau et des Travaux publics, de la Société des eaux (SEACO) et des services de la commune de Constantine s'emploient à vérifier les canalisations souterraines d'alimentation en eau potable (AEP) et d'évacuation des eaux usées "sur tout le tracé du boulevard Zighoud-Youcef", dominant les gorges du Rhumel.

Affirmant que la réouverture du boulevard Zighoud-Youcef revêt "le caractère de l'urgence", M. Rihani a souligné qu'une fois "le diagnostic et le mode



d'intervention arrêtés", les travaux de confortement de cet axe routier seront réalisés "dans les plus brefs délais".

Dans la nuit du 12 au 13 mai derniers, des chutes de pierres et un affaissement de la chaussée avaient contraint les automobilistes empruntant le boulevard Zighoud-Youcef pour accéder au pont de Sidi-M'cid et au côté nord-est de la ville (CHU Benbadis, cités Emir-Abdelkader et Ziadi) de rebrousser chemin avant que la commune ne décide fermer "temporairement" la route.

D'importantes fissures lézardant l'asphalte sont visibles et des menaces d'effondrement persistent sur le mur de soutènement qui longe cette route de corniche, caractérisée par une circulation routière intense.

Cela a conduit les responsables concernés à "repenser" provisoirement une partie du plan de circulation de la ville en permettant, notamment, aux automobilistes d'emprunter la rue du 19-juin (ex-rue de France) en sens inverse pour ne pas bloquer complètement la circulation automobile.

APS

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : Unitaid demande des financements innovants

L'organisation Unitaid, qui gère les ressources issues de la taxe sur les billets d'avion mise en place en 2006, a demandé d'autres financements innovants pour lutter contre les épidémies dans les pays pauvres, mardi, à la veille d'accueillir Bill Clinton. «Les pays donateurs ont commencé à réduire l'aide publique au développement depuis 2010 pour la première fois depuis 50 ans. Il faut 175 milliards d'euros pour atteindre les objectifs du millénaire», a déclaré lors d'une conférence de presse le président du conseil d'administration d'Unitaid, l'ex-ministre français Philippe Douste-Blazy, qui a plaidé pour un taxe sur les conteneurs maritimes. «La seule solution, c'est de prendre tous les ministres des transports du monde et leur demander de mettre 0,5 dollar prélevé par conteneur dans une boîte Unitaid de façon à mutualiser ce micro-prélèvement de solidarité sur les conteneurs maritimes», a-t-il développé.

Unitaid est une organisation dont l'objectif est de négocier le prix des médicaments contre le sida, le paludisme et la tuberculose pour les pays pauvres. Ses fonds proviennent d'une taxe sur les billets d'avion levée dans 15 pays. L'association va recevoir mercredi à Paris l'ancien président américain Bill Clinton lors d'un débat mercredi à l'occasion des 30 ans de la découverte du virus du sida.

## TUNISIE : Premier décès du coronavirus proche du Sras

Un malade venant d'Arabie Saoudite atteint du coronavirus proche du Sras est décédé en Tunisie, a indiqué mardi l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes. «C'est le premier cas en Tunisie, et il est décédé le 10 mai», a indiqué à l'AFP le directeur de l'observatoire, Noureddine Achour. «Deux membres de sa famille ont aussi été affectés mais ils se portent bien après avoir reçu un traitement», a-t-il ajouté. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne dispose toujours pas d'assez d'informations pour parvenir à des conclusions sur le mode et la source de transmission de ce coronavirus.

Seize personnes sont mortes en Arabie saoudite de cette maladie sur la trentaine qui ont été infectées dans le royaume. D'autres cas ont été signalés en Jordanie, au Qatar, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en France. L'OMS a été avisée depuis septembre d'une quarantaine de cas d'infections par le nouveau coronavirus, confirmés par des analyses, dont 20 mortels.

## PAPOUASIE INDONÉSIENNE : Un accident minier fait 28 morts

Sept corps de mineurs ont été retirés mercredi matin des décombres d'une galerie souterraine après l'effondrement survenu il y a une semaine dans une mine en Papouasie indonésienne détenue par l'américain Freeport-McMoRan, portant à 28 le nombre de morts, selon un bilan final publié mercredi par la société.

Sept corps ont été retirés des décombres d'une salle de formation installée dans une galerie souterraine qui a été ensevelie pour une raison non expliquée le 14 mai, a indiqué Freeport dans un communiqué, portant le bilan des morts confirmés à 28. Seuls 10 des 38 employés présents sur les lieux de l'accident ont été secourus vivants.

## TORNADE AU SUD DES ETATS-UNIS

# L'ONU propose son aide pour secourir les victimes

**Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a proposé l'aide des Nations unies pour les secours aux victimes de la tornade qui a frappé lundi l'Oklahoma aux Etats-Unis, a indiqué mardi le porte-parole adjoint de l'ONU, Eduardo del Buey.**

«Le secrétaire général a écrit à la gouverneure de l'Oklahoma, Mary Fallin, pour exprimer sa solidarité et pour proposer l'assistance des Nations unies, si besoin est», a déclaré le porte-parole.

M. Ban, «adresse ses plus sincères condoléances à ceux qui ont perdu des êtres chers et à tous ceux qui sont affectés» par cette catastrophe, a-t-il ajouté.

Une puissante tornade a semé la destruction à Moore, une ville de 55 000 habitants de la banlieue d'Oklahoma City, ravageant des centaines de bâtiments dont deux écoles.

La tornade faisait à son plus fort jusqu'à trois km de large. La météo nationale a évalué la tornade à une force EF-4, l'échelle de grandeur pour les tornades, ce qui implique une vitesse de vents comprise entre 260 à 320 km/h. Au moins 24 personnes ont péri dans la puissante tornade qui a dévasté lundi la banlieue d'Oklahoma City dans le sud des Etats-Unis, selon un dernier bilan officiel communiqué mardi.

APS



## CLIMAT

# L'ONU veut réduire les conséquences des catastrophes naturelles

L'ONU a appelé mardi à œuvrer à diminuer les risques de multiplication des catastrophes naturelles suite au réchauffement climatique en vue de limiter les pertes humaines et économiques. «Nous vivons à une époque de désastres naturels massifs rendus plus néfastes par les changements climatiques», «Ils sont plus fréquents et plus graves», a déclaré mardi le Secrétaire général adjoint de l'ONU Jan Eliasson, à l'ouverture à Genève d'une conférence sur la réduction des risques. M. Eliasson a plaidé lors de cette conférence qui réunit près de 4.000 représentants des gouvernements, organisations internationales, universités et du secteur privé, à la mise en place d'une stratégie internationale

pour diminuer les risques et à laquelle doit être associé le secteur privé non seulement pour sauver des vies mais aussi pour limiter les pertes économiques et l'impact sur le développement. Intervenant aux travaux de la conférence, le chef du panel intergouvernemental sur les changements climatiques, Rajendra Pachauri, a affirmé que «les changements qui interviennent incluent la augmentation des vagues de chaleur à la fois en intensité et en fréquence, les pluies extrêmes et les conséquences de la hausse du niveau de la mer». Le réchauffement climatique, également appelé réchauffement planétaire, ou réchauffement global, est un phénomène d'augmentation de la tem-

perature moyenne des Océans et de l'atmosphère, mesuré à l'échelle mondiale sur plusieurs décennies, et qui traduit une augmentation de la quantité de chaleur de la surface terrestre. L'accord de Doha, conclu en décembre dernier après 12 jours d'âpres négociations, engage l'Union européenne, l'Australie et une dizaine d'autres pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2020. Mais les pays engagés ne représentent que 15% des émissions de GES dans le monde.

L'ONU avait lancé en 2010 la Décence de lutte contre la désertification, un phénomène qui menace la subsistance de plus d'un milliard de personnes et affecte le climat.

## EMIRATS ARABES UNIS

# 259 défenses d'éléphants saisies à Dubaï (ONG)

Quelque 259 défenses d'éléphants en provenance d'Afrique ont été saisies aux Emirats arabes unis, a annoncé mardi l'ONG International Fund for Animal Welfare (Fonds international pour le bien-être des animaux). Selon un communiqué de l'ONG publié en Afrique du Sud, la saisie a été effectuée le 1er mai. La cargaison de défenses a été découverte à Dubaï dans un conteneur en provenance du port kényan de Mombasa.

Le directeur régional du Fonds pour l'Afrique de l'Est James Isiche a souligné dans le communiqué que «cette saisie est un nouvel acte d'accusation pénible pour l'Afrique de l'Est, qui est maintenant reconnue comme une plate-forme pour le commerce illégal de l'ivoire».

De son côté, le directeur du programme consacré aux éléphants de l'ONG International Fund for Animal Welfare a fait état d'une demande



croissante d'ivoire en Orient, et principalement en Chine». «Il semble y avoir eu une tendance à la hausse au cours des deux dernières années», a-t-il dit. L'Asie est une destination privilégiée pour le trafic d'ivoire. Une activité qui continue de menacer l'existence des populations d'éléphants en Afrique.

## GRIPPE

# L'OMS avertit que le monde n'est pas prêt à faire face à une épidémie

Le monde n'est toujours pas prêt à faire face à une éventuelle épidémie de grippe a mis en garde mardi le directeur général adjoint de l'Organisation Mondiale de la Santé, Keiji Fukuda. Depuis l'épidémie causée par le virus H1N1 dans les années 2009-2010 en Chine, «du travail a été accompli, mais le monde n'est pas prêt à faire face à une épidémie majeure et grave», a-t-il souligné, intervenant devant des délégués dans une réunion de l'Assemblée générale de l'OMS qui se déroule à Genève.

«Quand les gens sont frappés par une nouvelle maladie, vous ne pouvez pas seulement vous tourner vers les livres pour savoir quoi faire», a déclaré M. Fukuda.

## Nouvel ouvrage biographique dédié à Abdelmalek Sayad

Le parcours et l'œuvre du sociologue algérien Abdelmalek Sayad (1933-1998) sont mis en relief dans un nouvel ouvrage à paraître prochainement, a-t-on appris mardi à Oran lors d'un colloque international dédié aux travaux de ce spécialiste des phénomènes migratoires.

Cette publication verra le jour en juin prochain sous le titre «La découverte sociologique pendant la guerre», a précisé Mme Tassadit Yacine, directrice de recherche à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess, Paris) et coordinatrice de l'ouvrage.

La biographie a été élaborée par M. Yves Jammet, présent au colloque, qui a dirigé l'opération de classement des archives documentaires léguées par Sayad, en vue de valoriser davantage les travaux de ce fondateur de la sociologie de l'émigration-immigration. Le fonds Sayad, qui est conservé dans la médiathèque, inaugurée à son nom en mars 2009 à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (Cnhi, France), comporte des milliers de documents, photos et enregistrements sonores contenus dans 420 boîtes d'archives, a déclaré M. Jammet. Plusieurs chercheurs algériens et étrangers, venus de différents pays dont la France, la Grèce, l'Italie, le Sénégal et la Tunisie, participent à ce colloque international qui se tient deux jours durant sous le thème «Abdelmalek Sayad, migrations et mondialisation». Cette rencontre est initiée par le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Carsc), basé à Oran, en partenariat avec l'Université Abou Bekr-Belkaïd de Tlemcen et l'Institut français d'Oran. «L'objectif est à la fois de faire connaître l'œuvre de Sayad auprès des jeunes sociologues algériens et de voir l'actualité de la recherche à la lumière de ses travaux», a indiqué M. Sidi Mohammed Mohammedi, président de cette manifestation scientifique. La première journée de ce colloque a été marquée par plusieurs communications mettant en avant, en substance, l'intérêt des travaux de Sayad en tant que source de pensée et d'analyse à même de permettre la compréhension des mécanismes migratoires dans le contexte de mondialisation.

«L'émigration a certes changé de forme depuis l'époque de Sayad, mais sa démarche demeure encore d'actualité», a relevé Mme Tassadit en estimant toutefois que l'analyse de ce phénomène exige aujourd'hui l'intégration des sciences politiques, économiques et juridiques. Abondant dans ce même sens, le chercheur Christian de Montlibert, de l'Université de Strasbourg (France) a observé, quant à lui, que «Sayad est encore utile, son travail pouvant permettre, par exemple, de comprendre de quelle manière se développent les règles politiques appliquées à l'immigration en Europe». «Sayad n'est pas seulement un spécialiste de l'émigration-immigration, son œuvre relève de préoccupations plus larges, c'est un sociologue des transformations sociales», a fait valoir M. de Montlibert qui a également contribué à l'élaboration de la biographie à paraître. Ce colloque a permis en outre aux participants d'évoquer l'enquête réalisée par Sayad et Bourdieu sur les centres de regroupement créés par les forces coloniales françaises pour interner des milliers de civils algériens après des déplacements massifs de la population rurale. Abdelmalek Sayad est l'unique garçon d'une famille de cinq enfants. Il fait ses études primaires dans son village natal, en Kabylie, puis poursuit sa scolarité au lycée de Béjaïa avant d'entreprendre une formation d'instituteur à l'Ecole normale de Bouzaréah (Alger).

APS

## KHEMIS MILIANA Ecroué pour avoir détourné 4 000 euros

**Les éléments de la police de Sûreté de daira de Khemis Miliana ont réussi à mettre la main sur une personne qui a détourné des fonds publics à l'aide de faux documents.**



Salim Ben

Il s'agit d'une personne âgée de 44 ans résidant rue Doulli, qui a escroqué une personne retraitée, âgée de 63 ans, originaire de Batna.

Les faits de cette affaire remontent au 05 novembre 2012. La victime avait l'habitude de déposer son argent en devises au niveau de la banque extérieure, soit 4 000 euros. En parallèle, elle recevait

des quittances pour le montant déposé. Un jour, la victime voulait retirer une somme d'argent, au niveau de ladite banque, elle découvre surprise, que son compte est vide, le directeur de la banque est appelé pour vérifier cette situation.

Une plainte a été déposée au niveau de la Sûreté de daira, pour déterminer les faits de cette affaire d'escroquerie.

Après l'ouverture d'une enquête par les services juridiques du service de sécurité de Khemis Miliana, il a été établi

que le préposé agent lui remettait des fausses quittances de dépôt. Le montant de la somme détournée est de 4 000 euros.

Les investigations des policiers ont mené à l'arrestation de l'indélicat employé de banque devant son domicile.

Après avoir terminé les procédures d'enquête contre le falsificateur, il a été présenté auprès du procureur général qui a ordonné son placement en mandat de dépôt.

## EL TARF Une récolte céréalière de près de 370 000 quintaux attendue

Une récolte de 370 000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, est attendue au terme de la prochaine campagne moissons-battage qui débutera prochainement dans la wilaya d'El Tarf, a annoncé mardi, M. Kourd Yacine, directeur local des services agricoles (DSA).

Portant sur 18 850 hectares dont 13 750 ha pour le blé dur et 2 000 ha pour le blé tendre, la campagne mobilisera 30 moissonneuses batteuses en sus de matériel divers destinés à faciliter la collecte et l'acheminement de la production vers les points de stockage, selon la même source.

D'une capacité globale de 105 000 quintaux, ces points de collecte et de stockage sont situés à Ben M'Hidi, Chibaïta-Mokhtar, Besbes, Bouhadjar et Ain El Assel, a précisé le DSA.

Il est prévu une production moyenne de 275 000 quintaux de blé dur, de 48 000 quintaux de blé tendre et 46 500 quintaux d'orge, en plus de 10 380 quintaux de semences issus du programme de multiplication qui a porté sur l'emblavement d'une superficie

## ORAN Ouverture de la 2ème conférence arabe des jeunes scouts

de 238 hectares. Le DSA a fait part de son "optimisme" compte tenu de la bonne pluviométrie relevée cette année dans cette région où 939,5 mm ont été enregistrés sur une période de près de deux mois environ. M. Kourd a évoqué, à ce propos, la maîtrise de l'itinéraire technique par les fellahs qui n'ont pas lésiné sur les moyens pour le traitement phytosanitaire de leurs cultures et la fertilisation des superficies emblavées pour améliorer les rendements. Outre un dispositif de lutte contre les incendies de récoltes, adopté pour la première fois par les services de la protection civile, un atelier mobile destiné à la maintenance et la réparation du matériel agricole a été également réquisitionné afin de garantir le succès de la prochaine campagne dont le démarrage est prévu pour le mois de juin prochain.

Il est à signaler que 332 600 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, ont été récoltés durant la campagne moissons battage 2012, sur une superficie globale de 17 300 hectares, soit une légère hausse prévue cette année.

La deuxième conférence arabe des jeunes scouts s'est ouverte mardi soir à Oran, en présence du secrétaire général de l'organisation arabe de scouts, M. Atef Abdelmadjid et le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA) M. Noureddine Benbrahim.

La cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée au Centre des conventions Mohamed Benahmed, a été marquée par des spectacles de chants et de musique. Organisée à la veille de la tenue du 27<sup>e</sup> congrès du scoutisme arabe qu'abritera Alger du 24 au 30 mai courant, cette manifestation a vu la participation de délégations de scouts de 12 pays arabes. Cette conférence s'articule autour de la citoyenneté, en tant qu'outil de participation des jeunes à la prise de décisions, ont signalé les organisateurs. Les participants débattront, trois jours durant, du mouvement scout et sa contribution au développement, des réseaux sociaux et l'intégration dans divers domaines politique, culturel et social, entre autres. Ils aborderont également des diverses préoccupations des scouts dans le monde arabe et de la coopération arabe en scoutisme. Des ateliers et des sorties sont prévus à travers la wilaya d'Oran dans le cadre du programme culturel et touristique de cette manifestation. La première conférence arabe des jeunes scouts avait été abritée par le Soudan en 2010.

## POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI Introduction de nouvelles filières de formation

L'ouverture de nouvelles filières de formation, en prévision de la prochaine rentrée de la formation professionnelle, s'insère au titre de la stratégie nationale visant à mettre la formation en adéquation avec la demande du marché national de l'emploi et la création de nouveaux emplois, a indiqué, mardi à Ouargla, un représentant du ministère de l'enseignement et de la formation professionnels (Mefp).

«Retenues dans la nomenclature de 2012, ces filières à introduire à la prochaine rentrée de la formation au niveau des wilayas pétrolières, consistent en des métiers liés à l'industrie pétrolière et gazière», a affirmé le directeur des finances et des moyens au Mefp, en marge de la conférence

régionale Sud sur la formation professionnelle. «Ces spécialités de formation devront garantir aux jeunes l'insertion socio-professionnelle des stagiaires, grâce à leur qualification ainsi acquise», a expliqué M. Salah Eddine Dahmoune.

Le même responsable a, à cette occasion, appelé les participants à œuvrer à l'ouverture d'un dialogue «franc» et «transparent» avec les partenaires sociaux pour trouver les solutions appropriées aux éventuels problèmes pouvant se poser», avant de rappeler les acquis réalisés en direction des personnels contractuels et des enseignants et techniciens. Entrant dans le cadre des préparatifs de la prochaine saison de la formation professionnelle, cette

conférence de deux jours devra passer en revue les rapports de situations du secteur au niveau des wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, El-Oued, Ghardaïa et Ouargla.

Trois ateliers ont été mis sur pied pour examiner «la nomenclature des spécialités de formation de 2012», «l'exploitation optimale des moyens et la rentabilité des établissements de la formation» et «l'analyse de la situation et perspectives du secteur de la formation».

Cette conférence qu'abrite l'institut de formation professionnelle de Said-Orbata (Ouargla), a regroupé les directeurs et les inspecteurs du secteur ainsi que des responsables des établissements de la formation des six wilayas précitées.

## FINANCES

## La DGI lance la déclaration fiscale online

Les contribuables n'auront plus à se déplacer auprès des services fiscaux pour présenter certaines de leurs déclarations fiscales grâce à la mise en ligne par la Direction générale des impôts (DGI) d'une série d'imprimés fiscaux téléchargeables sous format dynamique et interactif, a-t-on appris hier auprès de cette administration.

Outre la liasse fiscale et la déclaration tenant lieu de bordereau avis de versement (le G50), il s'agit des déclarations annuelles relatives au BIC-IRG (Bénéfice industriel et commercial-impôt sur le revenu global) relatif au régime du réel et la TAP (G11) et à l'IBS (G4), les justificatifs du crédit d'impôt (G5), la déclaration d'existence (G8) ainsi que la déclaration du chiffre d'affaires de l'imprimé fiscal unique (IFU-G12), détaille la DGI.

La déclaration BNC relative au régime de la déclaration contrôlée et la TAP (G13), la déclaration tenant lieu de bordereau avis de versement Administration publique (G50A) sont également téléchargeables sur le site de la DGI ([www.mfdgi.gov.dz](http://www.mfdgi.gov.dz)), selon la même source. D'autres imprimés dont notamment le bordereau avis de verse-



ment des revenus fonciers (G51), la déclaration annuelle des traitements et émoluments divers payés (G29) ainsi que l'état détaillé des clients (G3) seront incessamment disponibles au format interactif, a avancé la même source.

Cette nouvelle démarche s'inscrit dans le cadre de la simplification des procédures administratives au profit des contribuables, a précisé la DGI.

Le système électronique de déclaration, qui sera élargi dans le futur au télépaiement de la fiscalité, est, dans un premier temps, appliqué exclusivement aux gros contribuables relevant de la Direction des grandes entreprises (DGE) ou des Centres des impôts (CDI) opérationnels et implantés

dans diverses régions du pays, a précisé à l'APS la même source.

Ensuite, l'application de cette procédure devrait s'étendre aux autres catégories de contribuables.

Les progrès en termes de modernisation et de simplifications accomplis par l'Administration fiscale algérienne durant les dernières années ont été salués par des institutions internationales comme le Fonds monétaire international (FMI) qui considère la DGI comme étant «un exemple de réussite, eu égard à ses performances tant sur le plan de l'assouplissement du système fiscal que sur le plan de l'organisation de ses nouvelles structures».

## COMMERCE

## La position dominante n'est pas interdite dans le droit algérien

La position dominante n'est pas interdite dans le droit algérien de la concurrence, mais son exploitation abusive est «prohibée», ont souligné hier à Alger des juristes.

«Le droit de la concurrence n'interdit pas l'état de position dominante en tant que tel, mais aux termes de l'article 8 de l'ordonnance de 1986, l'exploitation abusive d'une position dominante est prohibée», ont affirmé les participants à l'atelier thématique sur l'abus de position dominante dans le droit algérien de la concurrence, organisé par le Conseil de la concurrence avec l'appui du programme de soutien européen (P3A).

Selon Me Rabéa Ayad, cadre supérieur au ministère du Commerce, l'infraction d'abus de posi-

tion dominante est établie si trois conditions sont réunies. Il s'agit de «l'existence d'une position dominante sur un marché, l'exploitation abusive de la position dominante constatée et la restriction de la concurrence sur un marché».

Mais, pour Noureddine Bencheikh, avocat et enseignant à l'université de Sétif, pour qu'une infraction soit relevée, deux conditions doivent être réunies.

«Il faut que l'entreprise en position dominante mette en œuvre des pratiques abusives et que ces pratiques abusives affectent le jeu de la concurrence sur un marché donc des pratiques anticoncurrentielles», a-t-il précisé.

Les pratiques abusives visent les pratiques portant sur le prix et les conditions de vente ou celles concer-

nant les relations commerciales avec des partenaires économiques, a-t-il expliqué.

Les pratiques anticoncurrentielles, a-t-il poursuivi, sont celles qui ont pour objet ou peuvent avoir pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence sur un marché. «Le caractère anticoncurrentiel des pratiques dénoncées doit être apprécié eu égard à la structure du marché concerné et aux conséquences qu'il subit de leurs faits», a-t-il précisé. Pour permettre une application efficace des règles de la concurrence, Fawzi Maref, enseignant à HEC Alger, a souhaité le développement d'une organisation «plus harmonieuse» du marché afin d'assurer sa transparence, notamment dans le domaine de production des

biens et services.

Il a suggéré également de «mieux cerner» le contenu du principe de l'intérêt général et de celui du service public.

M. Jacques Tallineau, expert du P3A, a estimé que la future jurisprudence du Conseil de la concurrence donnera un contour plus précis à l'abus de position dominante, relevant que le droit de la concurrence ne doit pas être un droit répressif, mais doit avoir pour objectif de rétablir des conditions de concurrence effective quand celle-ci est menacée.

Le président du Conseil national de la concurrence, Amara Zitouni, a affirmé que le Conseil, doté de pouvoirs quasi-juridictionnels, «prendra tout le temps nécessaire pour statuer sur les affaires dont il a été saisies».

## RÉORGANISATION DU MARCHÉ

## Un projet d'appui aux mesures du gouvernement en préparation avec l'UE

Un projet destiné à l'accompagnement des mesures du gouvernement algérien relatives à la réorganisation du marché national est en cours de préparation avec l'Union européenne (UE), a-t-on appris hier auprès du ministère des Affaires étrangères.

«L'UE qui est le principal partenaire commercial de l'Algérie, a apporté lors d'un passé récent, son appui au secteur du commerce, et s'apprête à le faire dans un nouveau et important projet destiné à l'accompagnement des mesures du gouvernement relatives à la réorganisation du marché intérieur», a indiqué à l'APS le directeur de la coopération avec l'UE et les institutions européennes au MAE, Ali Mokrani.

Selon ce responsable, le projet fait l'objet actuellement de consultations intenses entre les autorités concernées, et sera mis en place «avant la fin de l'année 2013».

Doté d'un budget de 15 millions d'euros, le projet sera financé par l'UE et l'Algérie qui apportera sa contribution à hauteur de 10%, a-t-il précisé.

«Ce programme vient à point nommé pour accompagner les efforts du gouvernement en matière d'assainissement et d'organisation du marché intérieur au service du consommateur et de l'opérateur économique national privé et public», a-t-il indiqué.

Ce projet, a-t-il poursuivi, vise la création d'un marché compétitif et renforcer la protection des intérêts économiques des consommateurs, mais également à faire émerger des opérateurs économiques performants.

Il permettra à l'administration algérienne du commerce de bénéficier de l'appui d'une institution d'un Etat membre pour améliorer ou moderniser les lois et réglementations ainsi que de renforcer ses capacités en terme d'encadrement du marché national.

«Il vise le rapprochement du cadre législatif et réglementaire algérien en la matière avec celui de l'UE», a-t-il encore souligné.

L'Algérie insiste, dans sa relation avec l'UE, sur une coopération fondée sur l'utilisation des avantages comparatifs, la prise en ligne de compte du potentiel national, l'équilibre des intérêts et la solidarité.

«L'Algérie met également l'accent sur la coopération en matière de renforcement des capacités humaines et managériales nationales à travers le transfert d'expertise, des connaissances et la formation», a soutenu M. Mokrani, relevant sa «satisfaction» de l'élargissement de cette coopération à de nouvelles thématiques touchant à la gouvernance dans le cadre du programme régional de soutien aux réformes dit SPRING et de la 3<sup>e</sup> phase du programme d'appui à l'accord d'association (P3A).

## Le directeur général de la Garde tunisienne visite l'école de police judiciaire de la Gendarmerie nationale de Zeralda

Le directeur général de la Garde tunisienne, le général El Mountassir Essakouhi, et la délégation qui l'accompagne ont effectué une visite officielle à l'école de police judiciaire de la Gendarmerie nationale de Zeralda, à Alger, indique un communiqué de l'institution. Au cours de cette visite, la délégation tunisienne a reçu des responsables de l'école «des explications exhaustives sur les programmes de formation, les spécialités dispensées dans cette école à l'instar de la formation d'officiers de police judiciaires spécialisés dans le crime, la formation du juge d'instruction et de spécialistes des reconstitutions d'accidents de la circulation». La délégation tunisienne a vis-

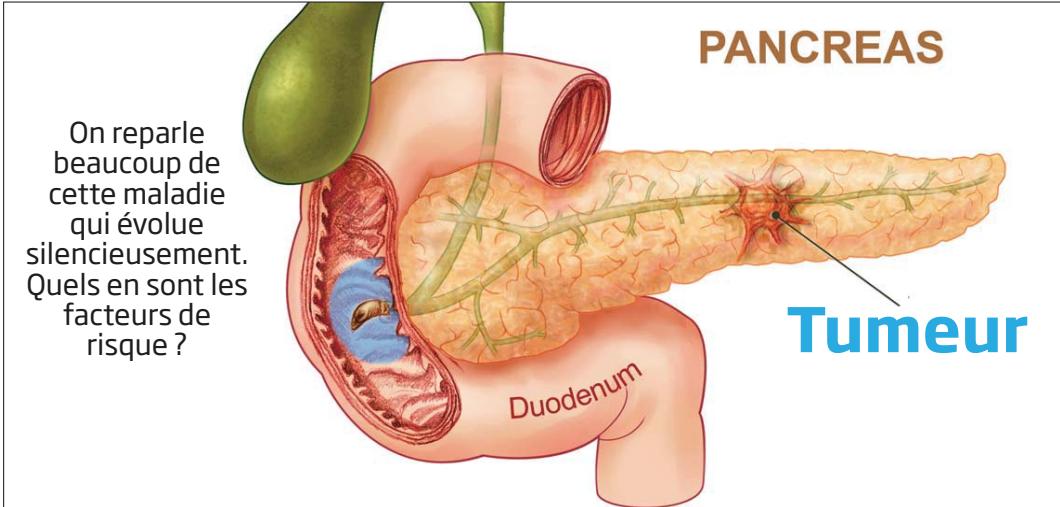
sité, selon la même source, les salles de cours pédagogiques théoriques et pratiques, et pris connaissance des modes de formation dispensée dans cette école spécialisée de la Gendarmerie nationale.

Le général El Mountassir s'est dit impressionné par cette institution scientifique spécialisée dans la formation de haut niveau, ajoute le communiqué. La délégation tunisienne s'est rendue ensuite à l'Institut national de criminalistique et criminologie de la Gendarmerie nationale où un exposé lui a été présenté sur ce pôle scientifique et technique considéré comme un appui très fort à la police judiciaire de la Gendarmerie nationale.

- La délégation tunisienne s'est enquis également des moyens technologiques modernes dont disposent 31 départements et laboratoires dotés de toutes les spécialités, telles que les sciences biologiques, la toxicologie, la médecine légale, les analyses, les empreintes digitales, l'analyse des documents et composants. La délégation tunisienne a visité également un détachement d'intervention de la Gendarmerie nationale où des explications lui ont été fournies sur les missions assignées à ce détachement spécialisé dans la lutte contre les vols, les crimes graves et les bandes de criminels dangereux.

# LE CANCER DU PANCRÉAS

## Une maladie pernicieuse



Le cancer du pancréas, ou adénocarcinome pancréatique, est un cancer du tube digestif.

On le différencie des tumeurs neuroendocrines du pancréas, qui sont un autre type de cancer, dont la présentation est radicalement différente. Il touche un peu plus souvent l'homme que la femme avec une incidence qui augmente avec l'âge (pic de fréquence à 75 ans pour l'homme, 80 ans pour la femme). Le développement du cancer au niveau de la tête du pancréas (60-70 % des cas) crée un obstacle des voies biliaires responsable d'une dilatation rapide de la vésicule biliaire, un ictere (par rétention biliaire) et un prurit (démangeaison)

causé par l'ictère. Si le cancer se développe au niveau de la queue du pancréas (7 %), le tableau clinique est dominé par des douleurs épigastriques transfixantes (irradiante vers les lombes), accompagnée d'une masse épigastrique.

Les autres signes du cancer sont une altération parfois importante de l'état général (asthénie, anorexie, amaigrissement), une occlusion haute par compression ou envasissement de l'estomac ou du duodénum, une hépatomégalie irrégulière secondaire à un envasissement métastatique du foie. Enfin la destruction du pancréas peut entraîner une insuffisance pancréatique exocrine

(malabsorption et diarrhée) et endocrine (diabète). Le diagnostic repose sur la biopsie pancréatique ou hépatique en cas de métastases. Cette biopsie peut être réalisée par voie transcutanée, au cours d'une fibroscopie gastro-duodénale, ou pendant la chirurgie. Un dosage de l'ACE et du CA 19.9 peut orienter vers un adénocarcinome ; des dosages hormonaux peuvent caractériser une tumeur endocrine.

La chirurgie était le traitement de première intention pour une tumeur n'excédant pas un certain volume et ne présentant pas de métastase ou de contact trop intime avec la veine porte. Mais la localisation de cette tumeur fait

qu'elle n'est pas facile d'accès (beaucoup de veines sont derrière). Par ailleurs, des protocoles récents montrent un avantage à pratiquer une radio-chimiothérapie pré- et post-opératoire dans des cas sélectionnés. L'exérèse n'est possible que dans 20 % des cas.

La rechute loco-régionale survient cependant dans 70 à 80 % des cas. La chirurgie d'exérèse de la tête du pancréas (duodéno-pancréatectomie céphalique) est lourde, du fait des rapports veineux, digestifs, et biliaires. Elle ne peut être proposée qu'à un patient en bon état général, en l'absence de tare respiratoire ou cardiaque. Pour les tumeurs de la



## Facteurs de risque

Tout comme Steve Jobs, Jon Lord, le co-fondateur du groupe deep Purple, vient de décéder d'un cancer du pancréas. On reparle beaucoup de cette maladie qui évolue silencieusement. Quels sont les facteurs de risque ?

### 1. Il touche surtout les hommes

Le cancer du pancréas est un cancer peu fréquent (entre 2 et 4 % des cancers) qui touche environ deux hommes pour une femme. Selon les chercheurs de l'Inserm, vous avez trois fois plus de risques d'attraper un cancer du pancréas si vous êtes fumeur.

L'excès d'alcool, qui peut provoquer des pancréatites chroniques est également un facteur favorisant le développement du cancer. En revanche, l'hypothèse selon laquelle une importante consommation de café pouvait provoquer la maladie, est désor-

mais abandonnée. Enfin, dans les statistiques médicales, on associe également le cancer du pancréas avec l'obésité, le diabète ou l'exposition régulière à certains solvants.

### 2. Une maladie silencieuse

Parce qu'il évolue longtemps avec des symptômes qui paraissent anodins, le cancer du pancréas est souvent diagnostiqué par hasard, lors d'une palpation pour un problème digestif par exemple. Mais lorsque le cancer est bien développé, des signes plus manifestes apparaissent :

- douleurs abdominales intenses

- coloration jaune de la peau avec démangeaisons cutanées  
- perte d'appétit avec amaigrissement rapide.

Et comme il est souvent diagnostiqué tardivement, ce cancer est difficile à soigner et son pronostic est sombre, avec un taux de survie inférieur à 5 % cinq ans après la maladie et de 10 à 30 % chez les malades qui étaient opérables lors du diagnostic.

L'ablation du pancréas ne peut être réalisée chez tous les malades car elle suppose un bon état général du malade. La radiothérapie et la chimiothérapie sont donc les seuls traitements possibles pour nombre de personnes atteintes du cancer du pancréas.

queue du pancréas, la chirurgie de référence est la spléno-pancréatectomie caudale.

Dans le cas où aucune chirurgie curative n'est possible, on préférera, au besoin, une chirurgie palliative visant à traiter les symptômes, en permettant l'écoulement de la bile et du bol alimentaire : double dérivation bilio-digestive.

Ces dérivations sont de plus en plus souvent réalisées par voie endoscopique, avec mise en place d'endoprothèses biliaires et duodénales. En cas de tumeur évoluée, la radio-chimiothérapie est utilisée soit après la chirurgie soit à la place de celle-ci. La radiothérapie délivre 45 à 50 Gy en 5 à 6 semaines et est associée au 5-FU continu à faible dose. Utilisée à la suite de la chirurgie, en situation adjuvante, la radiochimiothérapie permet une diminution des rechutes locales mais le gain en survie reste faible. Cette stratégie est controversée à l'heure actuelle.

La chimiothérapie est utilisée en complément des traitements symptomatiques (chirurgie de dérivation, nutrition, traitements antalgiques, soutien psychologique). Les produits utilisés sont essentiellement la gemcitabine, et dans une moindre mesure, le 5-FU, le cisplatin et l'oxaliplatin. Dans les maladies métastatiques, l'effet palliatif est démontré pour la gemcitabine et la combinaison 5-FU et cisplatin. En situation adjuvante, c'est-à-dire après une chirurgie à visée curative, la chimiothérapie permet de réduire le risque de récidive ou de retarder celle-ci.

Votre pancréas n'aime pas les sodas



Boire l'équivalent de deux bouteilles de soda ou plus par semaine multiplie par deux le risque de cancer du pancréas.

Des chercheurs de l'Université de Minnesota ont découvert un lien entre la consommation de sodas et le cancer du pancréas. Après avoir suivi l'état de santé de 60 000 habitants de Singapour pendant 14 ans, ils se sont rendu compte que les personnes qui développaient un cancer du pancréas étaient également des consommateurs réguliers de sodas.

Les chercheurs pensent que le fort taux de sucre de ces boissons augmente le taux d'insuline fabriqué par le pancréas, ce qui augmente ensuite le risque de développement de cellules cancéreuses dans le pancréas. Bien que menée à Singapour, l'étude pourrait s'appliquer à toute population occidentale urbaine.

Le cancer du pancréas fait partie des cancers les plus rares mais il est l'un des plus mortels avec un taux de survie à 5 ans qui n'est que de 5%.

# Les 8 clés de l'alimentation ANTI CANCER

Seule une faible part des cancers est héréditaire. La plupart sont dus à des facteurs environnementaux : tabac, agents toxiques... mais aussi à l'alimentation. Le point sur les principes de base d'une bonne alimentation anti cancer.

## 1. Fruits et légumes à volonté

Pour réduire le risque de certains cancers, les spécialistes préconisent de consommer, chaque jour, 600g de fruits et légumes. Par nature, les végétaux sont riches en vitamines, minéraux et fibres, des nutriments essentiels au bon fonctionnement des cellules de l'organisme. Ils contiennent en plus un certain nombre de composés, comme des polyphénols et des molécules soufrées, qui nous aident à éliminer les particules toxiques, susceptibles de provoquer des mutations cellulaires. Ce rôle de détoxication s'exerce par l'activation d'enzymes au niveau du foie. D'autres végétaux sont des antioxydants, qui piègent les radicaux libres, source d'oxydation et d'inflammation.

Plus étonnant, des molécules, qu'on trouve par exemple dans les choux, sont capables de freiner le développement d'un cancer naissant. Comment ? En bloquant la formation de vaisseaux nourriciers autour des cellules qui sont en train de dégénérer. Et d'autres s'opposent aux mécanismes qui rendent les cellules malignes immortelles. C'est le cas des molécules contenues dans l'ail. Une assiette de légumes ou un panier de fruits, c'est donc une mine d'aliments anticancer à notre disposition !

**En pratique :** Manger fruits et légumes à chaque repas est une excellente habitude. Mais il faut aussi diversifier les apports, car la quantité et la nature des composés anti-cancer varient d'un fruit ou d'un légume à l'autre. Certains en contiennent beaucoup, comme le raisin, les framboises, les brocolis... Quant aux légumes secs, ils devraient figurer au menu plusieurs fois par semaine.

**Une astuce :** multiplier couleurs et senteurs. Le vert du brocoli ou le rouge de la cerise ont leur importance. Car les composés intéressants sont dans les molécules responsables de la couleur et de l'odeur des végétaux.

## 2. Plus de céréales

Les céréales, de préférence complètes, fournissent à l'organisme les fibres dont il a besoin pour éliminer les déchets issus de notre alimentation. Les toxines qu'ils contiennent restent ainsi moins longtemps au contact de la muqueuse intestinale. Ces effets bénéfiques sont particulièrement convaincants pour les cancers digestifs, notamment celui du côlon, mais pas seulement. Pourtant l'apport en fibres a baissé d'un tiers dans notre alimentation depuis le début du vingtième siècle.

## 3. Des plats moins salés

Même si nous avons considérablement réduit notre consommation de sel, nous en abusons encore. Or, il



peut être responsable de cancers de l'estomac.

Depuis trente ans, le nombre de cancers de l'estomac a été divisé par deux. À l'origine, surtout un changement de mode de conservation des aliments. Avec la généralisation du réfrigérateur, les salaisons et fumaisons ont beaucoup diminué. L'utilisation large des antibiotiques a peut-être eu aussi une influence, en réduisant le nombre d'infections à «Helicobacter pylori». Une bactérie responsable d'ulcères, mais aussi parfois de cancers de l'estomac.

Chez les Asiatiques qui émigrent aux États-Unis, la fréquence des cancers de l'estomac baisse également. Sans doute parce que leur consommation de poissons fumés diminue. Mais on mange encore trop salé et les plats épics ne sont pas une solution de remplacement. Ils sont également dangereux pour l'estomac.

## 4. Moins de viande

De la viande oui, mais un steak de 200g tous les jours non ! Car l'augmentation des cas de cancers colorectal semble y être liée.

Certains composants de la viande sont néfastes, car ils entraînent des réactions d'oxydation pouvant lésier l'ADN des cellules. Le type de cuisson intervient également : les grillades peuvent générer des substances, voisines des goudrons, capables elles aussi d'attaquer l'ADN.

**En pratique :** Quelles sont les viandes concernées ? Le bœuf, l'agneau, et celles contenues dans les plats préparés. Il n'est pas question de les supprimer, car ce sont de bonnes sources de protéines, de fer, de zinc et de vitamine B12. Il est juste conseillé d'en consommer moins. On peut alterner avec la volaille, les œufs, le poisson. Et, tout simplement, dimi-

ner les quantités. On se contente souvent de quelques légumes autour du steak. Mieux vaudrait faire l'inverse : mettre un peu de viande au milieu d'une assiette de légumes ! Autre solution pour enrichir son alimentation en protéines : consommer davantage de céréales et de légumineuses.

## 5. Non aux compléments alimentaires

Aux États-Unis, on en prend à fortes doses, dans l'espérance de se protéger du cancer. Or, dans certains cas, cela pourrait être nocif.

L'effet pourrait être différent chez les personnes en bonne santé et chez les malades. Certains compléments alimentaires pourraient ainsi favoriser la croissance de tumeurs en train de se développer. Comme le début de cette phase est très difficile à repérer, c'est assez gênant ! Par ailleurs, ces suppléments n'étant pas identiques aux molécules naturelles, ils n'ont peut-être pas la même action dans l'organisme. Un domaine encore peu exploré par la recherche mais qui évoluera peut-être. En attendant, prudence ! Il suffit de consommer des aliments riches en zinc et un complément alimentaire pour multiplier par deux les apports conseillés et approcher la zone de sécurité.

**En pratique :** Mieux vaut revoir ses menus, pour consommer davantage de composés anticancer, plutôt que de compter sur ces compléments pour rééquilibrer son alimentation. Et si on a déjà eu un cancer, il est préférable de prendre l'avis de son médecin avant d'en faire une cure.

## 6. Stop aux boissons sucrées et aliments gras

Si elles fournissent de l'énergie, les boissons sucrées provoquent peu de satiété. La hantise du gras a, par ail-

leurs, déclenché une véritable course aux aliments «0% de matière grasse», dont la faute est compensée par l'adjonction de sucre. Quant aux plats préparés ou servis dans les collectivités, ils sont souvent très caloriques. Or, l'excès de sucre stimule la sécrétion d'insuline, qui dope les facteurs de croissance cellulaire. L'hyperinsulinémie est ainsi associée au risque de cancer du côlon, de l'endomètre, peut-être du pancréas et du rein. Elle favorise aussi la prise de poids, dont on connaît le lien avec certains cancers.

**En pratique :** Préférez des jus de fruits naturels, pressés par vos soins ou au moins sans sucres ajoutés. Ceux à base de fruits rouges, qui ont gardé un peu de leur amertume, sont recommandés.

Réduisez votre consommation de sucre : pas ou peu dans le thé et le café, un dessert sucré une ou deux fois seulement par semaine. Pour préparer les gâteaux, on peut souvent diminuer la dose de sucre sans changer vraiment le goût.

Évitez les plats préparés et la restauration rapide tous les jours. En dépannage seulement.

Tenez compte des index glycémiques des aliments. Et sachez les associer. Ce qui compte, c'est l'index glycémique du repas, c'est-à-dire sa capacité à stimuler exagérément ou non la sécrétion d'insuline. Un carré de chocolat en fin de repas ou avec un morceau de pain complet est moins nocif que croqué seul, dans l'après-midi. Une autre raison d'éviter les grignotages...

## 7. Attention à l'alcool

Cette recommandation concerne aussi bien les alcools forts que la bière ou le vin. Car toutes les boissons alcoolisées ont le même effet. C'est connu depuis longtemps, le cocktail «alcool plus tabac» est explosif. Il entraîne encore des milliers de cancers des voies aéro-digestives supérieures, autrement dit du larynx et de l'oesophage. Plus étonnant, l'influence de l'alcool semble se confirmer dans le cancer du sein. Et cela, sans effet de seuil. En clair, chez certaines femmes, même une petite consommation régulière augmenterait le risque de 10%.

## 8. Oui aux épices

Parmi les épices que l'on peut consommer : le curcuma, l'ail, l'oignon.

La curcumine est anti-inflammatoire et s'oppose à la fabrication des petits vaisseaux qui nourrissent les tumeurs. Ne vous privez donc pas de donner une petite touche exotique à vos légumes. Quant à l'ail et à l'oignon, c'est en les hachant menu qu'on libère leurs molécules intéressantes. À préparer au dernier moment !

## L'EMIR ABDELKADER ET LE DIALOGUE DES RELIGIONS

## L'Algérie terre du dialogue

Par Mustapha Cherif

« L'Emir Abdelkader et le dialogue des religions » un thème qui touche à l'essentiel. Il concerne le vivre ensemble, la civilisation ou la barbarie. Cette question se pose aujourd'hui avec acuité dans un monde dominé par tant d'ignorance, de violences et d'injustices.

L'Emir est une figure universelle, qui a réalisé l'homme accompli dans sa plénitude. Il fut tout à la fois un être de raison, un être naturel et un être spirituel. Son modèle était le Prophète (Qsssl), l'Homme total. L'Emir a compris que l'épreuve de l'existence est liée à la question du pluralisme. De notre compréhension de ce qu'est l'humain et de notre comportement vis-à-vis des autres dépendent notre devenir, notre bonheur et notre salut.

## Face à la diversité

Il a mis au cœur de sa foi, de sa mission et de sa vocation, le dépassement de la diversité, des divergences, le respect des différences et la fondation de la civilisation, de la cité juste. Il abordait la diversité des formes et le vivre ensemble, en sachant que la foi n'a de sens que si elle est arrimée au bien commun. La coexistence, le respect des différences entre les cultures et les religions et la recherche de la symbiose, par le dialogue, passionnait l'Emir : « Si venait me trouver celui qui veut connaître la voie de la vérité... je le conduirai sans peine jusqu'à la voie de la vérité, non en le poussant à adapter mes idées, mais en faisant apparaître la vérité à ses yeux... » (Lettre aux Français, page 69), sa méthode repose sur l'écoute et la pédagogie des arguments pour transformer la relation.

Maître spirituel, il se voulait exemplaire pour le rapprochement entre les peuples, les communautés, les groupes humains. Sa position découle du sens profond du Coran, de la voie mohammadienne, de la gnose véritable et des grandes traditions humanistes. Il s'agit de l'ihsan, du bel agir, cela n'a rien à voir avec une quelconque forme de subjectivité, de charité ou de sentimentalisme. Il a réalisé l'expression de la chevalerie initiatique : « Je suis toi », et plus encore « Ni toi, ni moi, mais Lui ». Dans le domaine de la connaissance et de l'action, il puisait dans la confluence de plusieurs sources soufies la qâdiriyâ, la naqshbandiyâ, la mawlawiyâ, la shâdhiliyyâ, et celle d'Ibn Arabî, remontant au Sceau des envoyés.

Son livre majeur Le livre des haltes (kitâb al-mawâqif) reflète sa pensée profonde. La nécessité d'appréhender la diversité comme richesse, de protéger la liberté de culte, la liberté de conscience et la dignité humaine constituent à ses yeux le devoir majeur. L'Emir confirme que le respect de la liberté de pensée et



de culte est l'un des fondements de l'Islâm ainsi que le montrent avec clarté des versets décisifs du Coran, comme celui-ci où Dieu dit : « Qui le veut croit et qui le veut mécroit » (Cor., 18 : 29) et « Pas de contrainte en religion, la bonne direction se distingue de la mauvaise » (Cor., 2 : 256) et « Si Dieu avait voulu, Il aurait fait de vous une seule communauté, mais Il a voulu vous éprouver par le don de la différence, courrez les uns les autres vers les bonnes actions, Dieu vous expliquera un jour les raisons de vos divergences ». Il précise que le Coran avertit l'humanité, pour la dernière fois, sur les sens ouverts du monde, de la vie et de la mort, afin de responsabiliser, et chacun y répond selon sa conscience : « Dis : « Je vous avertis par ce qui m'est révélé. Les sourds, cependant, n'entendent pas l'appel quand on les avertit » (21 : 45). « Dieu guide à Sa Lumière qui Il veut », « Tu n'es pas chargé de les opprimer, mais de les avertir », et « Nous l'avons créé miséricordie pour les mondes ». « Nous ne t'avons envoyé à l'ensemble de l'humanité que pour porter l'annonce et donner l'alarme. Mais la plupart des hommes ne le savent point. » L'Emir écrit dans une de ses lettres : « L'application du vivre ensemble consiste à ne pas contraindre un croyant quel qu'il soit à abandonner sa religion. Et toutes les Lois divines, l'islam comme les autres, s'accordent sur cette question. » Dieu s'adresse à l'ensemble des hommes et non pas aux seuls croyants : « Ô vous les hommes, Nous vous avons créés, d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des peuples et des tribus afin que vous vous connaissiez ; le plus noble d'entre vous auprès de Dieu

est le plus pieux » (Coran 49 : 12). Il enseignait que le respect de la diversité des nations, des traditions, des religions, conduit à la reconnaissance mutuelle et à la complémentarité et évite la discorde. C'est pour cette raison que pour l'Emir la guerre n'a de validité qu'en cas de légitime défense et dans les situations extrêmes pour rétablir la paix. Dans les mawâqif, tels que le n°69 et le n°71, l'Emir démontre que le «Grand combat» est celui que mène l'individu contre ses propres faiblesses et à être juste à l'égard d'autrui, conformément à la parole du Prophète (Qsssl) : « En vérité, j'ai été envoyé pour parfaire les nobles comportements ». Tout croyant doit protéger le droit de pratiquer librement le culte : « Si Dieu n'avait pas repoussé certains hommes par d'autres, les ermitages, les temples, les lieux de prières et les mosquées où l'on invoque beaucoup le Nom de Dieu auraient été détruits... » (Coran)

## L'Unité

Sans pour autant réduire l'approche au nivellement, au syncretisme et au relativisme, il écrit « La religion est unique » (page 69 Lettre aux français). Selon l'Emir la contemplation de Dieu peut être vécue dans tous les actes de l'existence et toutes les croyances. Son mawqif 246 s'ouvre par cette Parole coranique : « Et dites : nous croyons en ce qui nous a été révélé, et en ce qui vous a été révélé, et notre Dieu et votre Dieu est Unique, et à Lui nous sommes soumis » (Coran, 29,46). L'Emir résume sa pensée : « Notre Dieu, comme Celui des autres communautés différentes de la nôtre, est Unique. Cette unicité est authentique, que Ses théophanies (tâjâliyyât) varient en fonction de leur caractère absolu ou conditionné, transcendant ou immanent, ou que Ses manifestations (zouhou'rât) soient de différents genres. La Théophanie se

manifeste chez les mohammediens de manière absolue, transcendant toute forme au moment de Sa manifestation sous quelque forme que ce soit, et sans union ni mélange. Il apparaît aux chrétiens conditionnés dans le Messie et les moines, et chez les juifs dans 'Uzayr et les rabbins. Aux mazdeens Il se manifeste dans le feu, chez les dualistes dans la lumière et l'obscurité. Il apparaît à tout idôlatre d'une chose dans cette chose même : pierre, arbre, animal... Les adorateurs n'adorent pas les formes conditionnées pour elles-mêmes mais adorent les Qualités du Vrai Dieu qui S'épiphane à eux dans ces formes. De tous les Prophètes, Muhammad est celui à qui revient la Station de l'Amour dans sa totalité, de même qu'à ses héritiers qui parcourront sa voie. »

L'acceptation par Dieu de l'humain quand il fournit un effort et emploie son énergie en quête de la Vérité et de l'agrément divin signifie pour l'Emir que qui-conque est sincère et œuvre pour le beau, le bien et le juste sera récompensé. Il sera rétribué s'il trouve la vérité et pardonné s'il s'égare, quelles que soient sa religion et sa culture. Un dire authentique du Prophète Muhammad précise l'importance cardinale du rapport juste avec les «Gens du Livre» et tous les humains : «Sachez que quiconque se montre inique à l'égard d'un individu avec qui il a scellé un pacte, un dhimmi, ou quelque individu parmi les gens du Livre, ou qu'il le charge d'un fardeau qu'il ne peut supporter, ou le prive d'un de ses droits, ou lui ôte une chose sans consentement, je serai alors son adversaire le Jour de la Résurrection. ● ● ●





Lorsque l'évêque d'Alger, écrira une lettre à l'Emir pour le remercier d'avoir sauvé des milliers de vies humaines, celui-ci explicite sa vision et critique l'extrême au sein de sa communauté : «Le bien que nous avons fait aux chrétiens n'est autre que l'application de la Loi de l'Islam et le respect des droits humains. Car tous les hommes sont la Famille de Dieu, et le plus aimé de Dieu est celui qui est le plus utile pour Sa Famille. Toutes les religions - depuis Adam jusqu'à Muhammad - s'appuient sur deux principes : affirmer la Grandeur de Dieu - et se montrer clément vis-à-vis de Ses créatures, tout le reste n'a pas de grande importance. La Loi musulmane - parmi toutes les autres Lois - est celle qui accorde le plus d'importance au respect, à la miséricorde et à la clémence, et tout ce qui concourt à la concorde et s'oppose à la discorde. Mais les adeptes de la religion de Muhammad ont oublié cela et Dieu les a égarés : leur rétribution sera conforme à leurs actions.»

### La méthode

L'Emir a traduit avec force la méthode coranique et prophétique en ce qui concerne le dialogue. S'ouvrir et dialoguer de la meilleure façon est une instruction claire : «Dites aux gens de belles paroles». (Coran, 2:83) et : «Appelle les gens par la sagesse et la bonne exhortation à la Voie de ton Seigneur et discute avec eux de la meilleure façon qui soit» (Coran, 16:125). «Venez à une Parole commune...». «Et que la rancune pour une communauté ne vous incite pas à être iniques : soyez équitables, cela est plus proche de la piété» (Coran, 5:8). «Ceux qui croient, les juifs, les chrétiens et les sabbéens, qui croient en Dieu et au Jour Dernier et fait belle œuvre, tous auront leur rétribution auprès de leur Seigneur : aucune crainte pour eux, et ils ne seront point affligés» (Cor., 2:62) En même temps, il savait que le Coran recommande la prudence et la vigilance, afin de ne pas être otage de l'autre, ni se laisser entraîner dans des polémiques stériles et le prosélytisme : «Tu ne seras agréé ni des juifs ni des chrétiens que lorsque tu auras suivi leur confession...»

En respect de la ligne du juste milieu, l'Emir appela à préférer l'unité, le vivre ensemble, l'interprétation tolérante, ouverte, clémence, car Dieu Lui-même dit qu'il n'est pas venu imposer des lois insupportables, mais ce qui est aisé pour tous. Comme tout texte, le discours coranique, Parole subversive au sens noble, est sujet d'interprétations sur divers points, selon les époques, les circonstances et la sensibilité de chacun. Car à certains niveaux de sens, parfois, il n'est pas explicite en lui-même. Pour l'essentiel, il est clair, immédiatement compréhensible, sans ambiguïté, ni doute ni difficulté particulière. Pour d'autres parties, il est nécessaire de faire un effort d'interprétation; pour d'autres encore, seuls les savants peuvent donner leur point de vue et, enfin, pour des aspects énigmatiques ou mystérieux, seul Dieu en connaît l'interprétation.

Dans ce sens, l'Emir affirmait avec raison que le Coran se veut un Livre qui rappelle, confirme et ensuite dépasse et non pas annule les différentes étapes de l'histoire du Salut et des révélations

antérieures. Le Coran se définit comme rappel, confirmation, et récapitulatif des révélations antérieures : «Tous les récits que Nous te rapportons sur les prophètes sont destinés à raffermir

(Qsssl) est le Sceau de la prophétie, le maître des envoyés. Le Coran proclame : «Vous est venu un Envoyé de vous-même» (9.129). Comme la Clef de voûte en architecture, le Sceau des prophètes,

source de vérité, aux autres hommes et au guide impeccable, le Prophète (Qsssl), pour concrétiser la communauté médiane. L'Emir, comme le Prophète (Qsssl), fait du principe

l'esprit universel et humaniste du musulman. Dans ce sens, elle fonde trois fraternités : celle entre les tous les humains, celle entre les «Gens du Livre», les monotheismes, les communautés abrahamiques, et celle entre les «musulmans» eux-mêmes. L'Emir défend un principe clef : l'Islam tout en présentant son caractère parfait et final, se définissant la religion du «vrai», «dîn el haq» et la religion agréée par «Dieu», ne monopolise pas la vérité. Pour l'Islam qui est la voie de l'excellence, les autres voies spirituelles ont une part de vérité, même si elle est mêlée à des erreurs humaines. Pour le Coran, et partant pour l'Emir, la seule différence valide entre les hommes repose sur les critères liés à l'intériorité, la piété et la connaissance : «Le plus louable d'entre vous auprès de Dieu est le plus pieux» (49:13) et «Ceux qui savent sont-ils semblables à ceux qui ne savent pas?» Par-delà ces critères objectifs, les différences sont définies comme une épreuve et une miséricorde (mînah et rahma).

### Conclusion

Si la voie juste, médiane, raisonnable, du dialogue, que l'Emir a mise en œuvre, est perpétuée, les musulmans, au conditionnel, auront le privilège d'atteindre un degré élevé : «Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en Dieu.» (3:10). Car cette attitude c'est à soi-même d'abord qu'elle se doit d'être appliquée, et nul ne peut être exclu. Les qualités de la piété et du Savoir appartiennent à tous. L'Emir en novateur conforme au Coran rappelle que le meilleur d'entre nous est le plus pieux, le plus juste, le plus connaissant et il y a des pieux, des justes et des savants dans toutes les communautés, nul n'épuise la vérité.

La piété n'est pas une forme, une apparence ou une gestuelle, mais une qualité, une vertu intériorisée. La communauté humaine la meilleure est celle qui, au final, réunira demain tous les vertueux, ceux qui accueillent, et respectent autrui, protègent Son intégrité et créent les conditions du vivre ensemble. Aujourd'hui que tous les problèmes se posent en même temps, politique, économique, culturel, éthique, que la mondialisation est ambiguë, que le village planétaire transcende les frontières entre Orient et Occident, que les croyants sont interpellés et que la civilisation vivante fait défaut, dialoguer, nous dirait l'Emir aujourd'hui, est doublément exigé, par fidélité à nos principes et par besoins.

Personne ne peut tout seul faire face aux défis communs et complexes de notre temps. Il n'y a pas d'alternative sage au dialogue, à l'interconnaissance et à la fraternité. Telles sont les leçons à retenir de l'Emir Abdelkader Al-Djazaïri, notre modèle, dont le monde entier a tant besoin. L'Algérie terre du dialogue des cultures contribue au rapprochement entre les peuples. Je vous remercie.

Mustapha Cherif, penseur algérien de réputation internationale, à la pointe du dialogue des civilisations, est lauréat 2013 du prix de l'Unesco pour la culture arabe et le dialogue interculturel et du prix italien pour la culture de la paix. Il est auteur d'ouvrages traduit en plusieurs langues, portant sur le vivre ensemble, la culture et l'éducation.



ton cœur. Tu y découvriras la vérité ainsi qu'une exhortation et un rappel à l'adresse des croyants» (11 : 120). Ce Livre des livres les rappelle, les ordonne, les commande et s'interprète lui-même. Il s'adresse autant aux musulmans, aux autres croyants, qu'aux incroyants. Le Coran non seulement accepte le débat mais, plus encore, il intervient dans les controverses en lançant des défis. L'Emir proclamait que ce n'est point une parole fermée, comme le pratiquent les extrémistes. Au contraire, elle ouvre des perspectives et pose comme naturelle et un bienfait la diversité des langues, des cultures et des humanités.

Le Coran résume la méthode de la religion monotheïste et universelle. La foi est une affaire intime, privée, personnelle. Il appelle les musulmans à respecter la diversité comme richesse et favoriser ce qui rassemble et libère. L'Emir expliquait que le Coran indique que les révélations faites au Prophète de l'Islam sont issues d'un «Livre» placé auprès de Dieu de toute éternité. Les feuillets d'Abraham, la Torah, les Psaumes et l'Évangile seraient les parties précédemment révélées à partir de cette Source divine commune. Le Coran confirme l'histoire de la Révélation, et raconte l'histoire revue et corrigée des envoyés, des prophètes, depuis Adam jusqu'au Messie Jésus, fils de Marie, temps qui a précédé celui du Sceau des prophètes. Les convergences sont plus importantes que les divergences, le mystère de ces dernières doit être respecté, nul n'a le monopole de la vérité.

L'Emir rappelait que les musulmans reconnaissent tous les prophètes : «Dis : Nous croyons en Dieu, à ce qu'on fait descendre sur nous, à ce qu'on fait descendre sur Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les tribus, et à ce qui a été apporté à Moïse, à Jésus et aux prophètes de la part de leur Seigneur : nous ne faisons aucune différence entre eux ; et c'est à Lui que nous sommes soumis» (3:84), tout en témoignant que le Prophète

«miséricorde pour les mondes» (21:107), est la pierre qui soutient tout l'édifice de la Révélation, qui réalise la synthèse et l'unité. Le Prophète (Qsssl) compare la Tradition spirituelle universelle à un édifice auquel manquait une pierre pour être achevé, il est cette pierre clef de voûte. L'Emir rappelait qu'il enseigne l'unité des Livres révélés, des traditions et des Messagers.

En effet, l'Islam fait référence à la Tradition primordiale «Dîn al-Qayyim» et à l'état primordial «Al-Insân al-Qadîm», pour bien marquer que «Dieu» s'adressa par diverses voies à tous les peuples, afin de leur permettre de réaliser leurs missions de «lieutenants» sur terre. Il s'agit de l'homme doué de liberté, de raison et de cœur, recentré, lié à la

de la fraternité humaine et de l'unicité des humains, les fondements de la relation ouverte entre la Communauté musulmane Médiane et les autres Nations. L'interconnaissance est la voie préconisée par la vision de la médianité pour produire du vrai : «Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous vous avons répartis en peuples et en tribus, pour que vous pratiquiez l'interconnaissance. En vérité, le plus méritant d'entre vous auprès de Dieu est le plus pieux. Dieu est Omniprésent et bien Informé.» (49:13) L'interconnaissance condition de la co-existence.

Aux yeux de l'Emir, la reconnaissance du bien-être de la pluralité des races, des langues, des cultures, est une des sources de



**EGYPTE: PRISE D'OTAGES DANS LE SINAI**  
**L'armée égyptienne prête à donner l'assaut, attend le feu vert du pouvoir politique**

Le sort des sept soldats égyptiens enlevés dans le Nord-Sinaï et la polémique autour des responsabilités de l'insécurité suscitent encore l'intérêt de l'opinion publique en Egypte au moment où l'armée égyptienne se prépare à une vaste opération militaire pour la libération des otages dans les prochaines heures.

Des renforts (police et armée) avec des centaines d'éléments des forces antiterroriste, blindés et avions de reconnaissance à l'appui, arrivent dans le Nord-Sinaï en prévision d'une vaste opération militaire visant à rétablir la sécurité dans la région alors que l'opposition imputait aux institutions de l'Etat les lenteurs dans la décision politique pour l'assaut militaire.

Selon des sources proches du ministère de l'Intérieur, les forces postées dans le Sinaï attendent le feu vert pour donner l'assaut. L'endroit où sont séquestrés les otages a été localisé, a encore fait savoir la même source indiquant que plus de 30 djihadistes y étaient concentrés.

D'autres sources soutiennent que les ravisseurs ont séparé les otages sur plusieurs régions pour pouvoir négocier leurs revendications liées notamment à la libération de plus de 16 éléments extrémistes condamnés pour des affaires de terrorisme dont les attentats de Taba et Charm Elcheikh.

Entretemps, les forces politiques qui exercent de pressions pour le soutien de l'intervention de l'armée et des opérations militaires contre les groupes islamistes retranchés dans le Sinaï imputent la responsabilité de la dégradation de la situation sécuritaire dans cette région au pouvoir politique, accusant ce dernier de laxisme avec les groupes terroristes.

D'autre part, l'organisation des Frères musulmans, au pouvoir, et certains courants islamistes alliés s'emploient à retarder l'assaut en privilégiant la négociation avec les ravisseurs pour libérer les otages sans émission de sang. Selon les frères musulmans, l'enlèvement des soldats était commandité par des parties étrangères hostiles qui veulent semer la discorde entre la présidence et l'armée après que cette dernière eut annoncé qu'elle ne se mêlera pas des affaires politiques. Certains milieux redoutent qu'une intervention militaire contre les extrémistes dans le Sinaï ne dégénère en conflit avec les groupes salafistes djihadistes à l'image de ce qui se produit en Tunisie.

La mouvance salafiste a vivement critiqué récemment le président Morsi, l'accusant de vouloir marginaliser le courant islamiste au profit des Frères musulmans et de ne pas appliquer la charia. Les salafistes ont menacé de s'en prendre aux forces de sécurité et à l'armée si ses bases dans le Sinaï étaient attaquées.

**NIGER - NIGERIA**

## Le Nigeria demande l'aide du Niger pour faire face au groupe d'insurgés "Boko Haram"

Le Nigeria a demandé l'aide du Niger voisin pour faire face au groupe d'insurgés nigérian "Boko Haram" contre lequel une vaste offensive est lancée dans le nord-est de son territoire, a indiqué une source officielle.

"Comme vous le savez, il y a des opérations en cours au Nigeria dans trois Etats très préoccupés par le problème de terrorisme, et nous souhaitons avoir le soutien de la République du Niger dans le combat pour venir à bout de ces terroristes", a déclaré le ministre nigérian des Affaires étrangères, Nurudeen Mohamed, à la télévision nigérienne.

Il a fait cette déclaration à l'issue d'un entretien lundi soir avec le président du Niger, Mahamadou Issoufou.

Les forces armées nigérianes ont déployé plusieurs milliers de soldats, des avions et hélicoptères de combat dans les Etats de Borno, Yobe et Adamawa,



où l'état d'urgence a été décrété pour reconquérir des zones tenues par des membres du groupe extrémiste Boko Haram qui mène une insurrection dans le Nord du Nigeria depuis 2009.

Le Niger et le Nigeria ont signé l'an dernier un accord de défense et de sé-

curité, qui vise notamment un échange de renseignements pour combattre la criminalité transfrontalière et autorise chacun des deux voisins à demander l'assistance de l'autre si l'un est menacé par une agression ou par une déstabilisation armée.

**ONU - RD CONGO**

## Ban Ki-moon veut accélérer le déploiement de la brigade d'intervention dans l'est de la RDC

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, en visite au Mozambique, a plaidé mardi pour l'accélération "du déploiement de la brigade d'intervention chargée de neutraliser les groupes armés opérant dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

"Vu ce qui se passe, je pense que nous devons accélérer le déploiement pour qu'ils soient pleinement à pied d'œuvre le plus tôt possible", a déclaré le secrétaire général de l'ONU.

Environ 3.000 hommes venant d'Afrique du Sud, de Tanzanie et du Malawi doivent composer la brigade d'intervention contre les rebelles congolais. Il ne s'agit pas d'une mission de maintien de la paix mais de pacification, ce qui l'autorise à les combattre. Les affrontements entre les rebelles congolais

du Mouvement du 23 mars (M23) et l'armée gouvernementale ont commencé en mai 2012. Le M23 a occupé Goma, fin novembre puis s'en est retiré en échange d'un dialogue avec le gouvernement qu'il a interrompu début mai.

Les combats ont repris cette semaine près de Goma alors que la brigade d'intervention de l'ONU a commencé à arriver. Ils ont fait 19 morts lundi (15 rebelles et 4 soldats) et 27 blessés, selon le gouvernement congolais.

Le secrétaire général de l'ONU doit entamer une visite dans la région des Grands Lacs en Afrique du 22 au 24 mai. Il se rendra successivement en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Ouganda.

**LUTTE CONTRE LA PIRATERIE EN AFRIQUE**

## L'UE débloque près de 37 millions d'euros

L'Union européenne (UE) va octroyer une aide financière de près de 37 millions d'euros pour renforcer la lutte contre la piraterie en Afrique orientale et australie, via le Programme de promotion de la sécurité maritime régionale (MASE), a annoncé mardi la Commission européenne (CE).

"Renforcer la sécurité sur les routes maritimes est crucial pour nous parce qu'il aidera à stimuler le commerce et la croissance dans la région", a déclaré le commissaire européen au développement, Andris Piebalgs.

Cette nouvelle aide de près de 37 mil-

lions d'euros "marque un pas en avant dans la lutte contre la piraterie et démontre l'engagement continu de l'UE à combattre ce problème complexe", a-t-il ajouté.

Le nouveau programme permettra de développer le système juridique et judiciaire des pays de la région, afin qu'ils soient mieux outillés pour l'arrestation et le transfert des pirates, a-t-on expliqué. Il vise également l'amélioration des contrôles financiers et le renforcement des capacités (partage d'expertise et formation des jeunes à trouver des alternatives à la piraterie). Les actes

de piraterie ont sensiblement baissé dans le golfe d'Aden au large de la Somalie et l'océan Indien, passant de 299 cas recensés en 2011 à 111 l'an dernier. Le nombre de bateaux pris en otage est passé de 25 à 12.

Mais cette accalmie risque d'être provisoire. Les patrouilles de forces américaines et européennes dans le golfe d'Aden et l'océan Indien, ainsi que la présence des gardes armés sur les navires marchands, deux mesures onéreuses, ne sont pas une solution sur le long terme, faisait remarquer la Banque mondiale dans un rapport publié en avril.

**NIGER**

## Le HCR renforce sa lutte contre le choléra dans les camps de réfugiés

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé mardi le lancement d'un programme renforcé de lutte contre l'épidémie de choléra qui connaît le Niger et qui, depuis la détection du premier cas il y a un peu plus d'une semaine, a déjà coûté la vie à sept personnes, dont deux réfugiés maliens.

Les deux réfugiés étaient un homme âgé de 45 ans, décédé le 13 mai, et un petit garçon, mort dimanche dernier, arrivés trop tardivement au centre de santé pour être sauvés.

Selon le HCR, ils ont vraisemblablement contracté la maladie en buvant de l'eau contaminée. Tous deux vivaient dans le camp de Mangaize, situé dans la région

de Tillaberi, qui abrite 15.000 réfugiés maliens.

A ce jour, 248 cas ont été détectés dans la région, 31 parmi les réfugiés des camps de Mangaize et de Tabaréybarey. "Nous luttons contre l'épidémie qui sévit dans les camps de réfugiés en mettant en œuvre des mesures sanitaires d'urgence, notamment le renforcement de l'approvisionnement en eau potable", a expliqué la porte-parole du HCR, Melissa Flemming, lors d'une conférence de presse. "Avec nos partenaires, nous fournissons également des kits de réhydratation, du savon et des tablettes de purification de l'eau. Cependant, nous avons des besoins urgents en médicaments dans les centres où sont soignés les cas de choléra", a-t-elle ajouté.

Le HCR a également lancé une campagne de sensibilisation parmi les réfugiés sur les mesures préventives à prendre, et bientôt, parmi les communautés locales de la région.

Au Niger, 5.287 personnes avaient été contaminées par le choléra en 2012, dont 110 en sont mortes.

"Nous renforçons actuellement notre équipe sur place avec l'arrivée d'un coordonnateur régional de santé qui travaillera avec les autorités et nos partenaires pour intensifier la lutte", a affirmé Mme Flemming, ajoutant qu'une campagne de vaccination pour les populations les plus vulnérables, aussi bien dans qu'à l'extérieur des camps, était envisagée.

## EUROPE

**Les prochaines élections du Parlement européen prévues en mai 2014**

Les élections du Parlement européen de 2014 devraient se tenir du 22 au 25 mai, au lieu du 5 au 8 juin, selon un projet de décision du Conseil européen approuvé mardi par les eurodéputés, en plénière à Strasbourg.

Le projet de décision du Conseil qui avance les dates des prochaines élections européennes des 5-8 juin aux 22-25 mai 2014 "donnerait davantage de temps au nouveau Parlement pour préparer l'élection du président de la Commission européenne en juillet 2014", a indiqué le Parlement européen.

Par ailleurs, les dates des 5-8 juin 2014 coïncident également avec le week-end de la Pentecôte, une période de vacances scolaires dans de nombreux Etats membres de l'Union européenne (UE). Après l'approbation du Parlement européen, le Conseil



des ministres de l'UE doit se prononcer sur les dates des élections par un vote à l'unanimité, qui devrait avoir lieu en juin.

Les citoyens européens élisent, tous les cinq ans, leurs représentants au Parlement européen, la seule ins-

titution européenne directement élue. Le Parlement européen est élu au suffrage universel depuis 1979.

Avant cette date, les membres du Parlement européen étaient nommés par les Parlements des pays membres de l'UE.

## LIGUE ARABE - SYRIE

**Al Arabi et Brahimi affirment la nécessité de garantir le succès de la Conférence Genève 2 sur la Syrie**

Le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil Al Arabi et le médiateur de l'ONU et de la Ligue arabe pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi, ont souligné la nécessité de garantir le succès de la Conférence internationale sur la Syrie prévue en juin prochain à Genève à l'initiative de la Russie et des Etats-Unis.

Dans une conférence de presse conjointe mardi au siège de la Ligue arabe, Al Arabi et Brahimi ont affirmé que l'application de la déclaration de Genève 1 promulguée le 30 juin 2012 sera à l'ordre du jour de la Conférence "Genève 2". M. Brahimi a estimé que l'accord américano-russe sur la tenue de la conférence "Genève 2" était en-



courageant pour la Syrie, ajoutant que ce pas important devait être suivi

par d'autres, en vue de trouver une solution politique au conflit qui ravage ce pays depuis plus de deux ans.

L'accord américano-russe "s'est concrétisé en une action internationale d'envergure", a ajouté M. Brahimi. De son côté, Al Arabi a affirmé que ses entretiens avec Brahimi ont porté sur la préparation de la Conférence internationale "Genève 2" à l'effet de mettre en œuvre les recommandations de la réunion de Genève 1 dans le cadre de la recherche d'une solution politique à la crise syrienne.

Al Arabi a salué par ailleurs les efforts déployés par M. Brahimi pour la mise en œuvre de la déclaration de Genève 1.

## SAHARA-OCCIDENTAL

**Appel à accorder le statut diplomatique au représentant du Polisario en Espagne**

Les associations espagnoles de solidarité avec le peuple sahraoui ont appelé le gouvernement espagnol à "accorder le statut diplomatique à la mission du Polisario en Espagne en tant que représentant légitime et unique du peuple sahraoui comme le reconnaissent les Nations unies".

Dans une lettre adressée au ministère espagnol des Affaires étrangères reprise mardi par l'agence de presse sahraouie, le collectif d'associations a insisté sur "la nécessité de consentir davantage d'efforts pour relancer des initiatives politiques visant une solution juste et définitive à travers un référendum libre et transparent comme moyen pour parachever la décolonisation au Sahara Occidental".

Par ailleurs, le collectif a demandé au ministère espagnol des AE, au nom des partis, syndicats, organisations, ins-

titutions, personnalités et familles qui contribuent au programme de vacances d'être au profit des enfants sahraouis, d'inciter le Maroc à libérer tous les détenus politiques sahraouis, cesser les violations des droits de l'homme, annuler les sentences prononcées contre les citoyens et citoyennes sahraouis et permettre aux observateurs, journalistes et organisations humanitaires d'accéder aux territoires libérés du Sahara Occidental.

La lettre demande également l'élargissement de la mission des Nations unies au Sahara Occidental à la surveillance des droits de l'homme. Par ailleurs, le collectif a appelé le gouvernement espagnol à élargir la coopération humanitaire au profit des camps de réfugiés sahraouis en tant que devoir moral partant de la responsabilité historique de ce pays qui est à l'origine du conflit.

## LIBAN

**2 morts et 27 blessés dans des heurts à Tripoli**

Au moins deux personnes ont été tuées et 27 blessées mardi à Tripoli, ville portuaire du nord du Liban, dans des heurts entre partisans et opposants au président syrien Bachar al-Assad, a indiqué une source de sécurité.

Les deux personnes tuées sont un homme âgé de 70 ans et un autre âgé de 38 ans, tous deux originaires du quartier de Bab el-Tebanneh, dont

les habitants soutiennent la rébellion syrienne, selon la même source.

Au moins 27 autres personnes ont été blessées dans les affrontements, dont trois sont dans un état grave, selon cette même source, cité par l'AFP.

L'armée libanaise a été déployée dans le secteur.

APS

**CISJORDANIE OCCUPÉE  
Un jeune Palestinien grièvement blessé par des soldats israéliens**

Un Palestinien de 12 ans a été grièvement blessé mardi par des tirs de soldats israéliens en Cisjordanie, a-t-on indiqué de sources médicales et de sécurité palestiniennes.

Le jeune Atta Mohammad Charadeh a été blessé lors de heurts entre jeunes Palestiniens et l'armée israélienne en fin d'après-midi à l'entrée du camp de réfugiés de Jalazoun, près de Ramallah, a-t-on précisé.

Il a été touché à la poitrine par une balle réelle qui est ressortie par son dos et se trouvait dans un état critique à l'hôpital de Ramallah, a-t-on indiqué.

**IRAN  
L'ex-président Akbar Hachémi Rafsandjani disqualifié pour la présidentielle**

L'ex-président iranien Akbar Hachémi Rafsandjani un des principaux candidats à l'élection présidentielle prévue le 14 juin en Iran n'a pas été autorisé à participer au scrutin, a indiqué mardi la télévision d'Etat.

Le Conseil des gardiens de la Constitution, chargé de valider les candidatures pour le scrutin du 14 juin, n'a pas retenu la candidature de M. Rafsandjani, ancien président de 1989 et 1997, selon la télévision qui cite le ministère de l'Intérieur. Outre M. Rafsandjani, Esfandiar Rahim Mashaei, un proche du président sortant Mahmoud Ahmadinejad, a également été disqualifié par Conseil des gardiens, a-t-on ajouté de même source sans donner plus de précisions. Le président Mahmoud Ahmadinejad ne peut pas briguer un troisième mandat puisqu'il en a déjà assumé deux, comme le stipule la Constitution iranienne les limitant à deux législatures.

Près de 500 candidats se sont inscrits pour le prochain scrutin présidentiel du 14 juin. Le Conseil des gardiens de la Constitution, organe de surveillance des élections, doit publier au plus tard le 23 mai la liste des candidats éligibles.

**BRÉSIL  
Révélations après un an d'enquête sur la dictature**

La Commission de la Vérité, créée il y a un an par la présidente brésilienne Dilma Rousseff a publié mardi une première révélation de la répression et de la torture au Brésil sous la dictature (1964 à 1985). Des centres de tortures dans des universités et une structure organisée de la répression dirigée depuis le plus haut niveau de l'Etat font partie des révélations préliminaires issues des enquêtes de la Commission au cours de sa première année et rendues publiques au cours d'une conférence de presse.

Mme Rousseff, emprisonnée et torturée sous le régime militaire, avait inauguré cette commission le 16 mai 2012 pour qu'elle enquête sur les violations des droits de l'homme pendant la répression, qui a fait au moins 400 morts et disparus.

La torture était déjà courante au début du régime militaire en 1964 et elle s'est accentuée en 1969 face à la dissidence politique de plus en plus organisée, a expliqué Heloisa Starling, historienne et membre de la Commission. Les enquêtes de la Commission se sont étendues aux pays voisins du Côte sud (Argentine, Uruguay, Paraguay et Chili) où les dictatures ont collaboré au Plan Condor destiné à coordonner la répression dans toute la région. L'avocate Sandra Cardoso, coordinatrice de la Commission, a indiqué que les restes mortels de l'ancien président Joao Goulart, destitué en 1964 par le coup d'Etat militaire et mort en 1976 en Argentine, seraient exhumés afin de savoir s'il a été empoisonné comme l'a affirmé en 2008 un ex-agent uruguayen.

Mme Cardoso a déclaré que la Commission pourrait recommander, à la clôture de ses travaux en 2014, que la Loi d'Amnistie générale de 1979 empêchant de juger et d'écrouer les tortionnaires, soit remise en question.

## Programme du jeudi 23 Mai 2013



08h00 : Bonjour d'Algérie (direct)  
09h30 : Dar da meziane (18) rediff  
10h00 : Ibda'at (06)  
10h30 : Bouharet e'chabout (08)  
11h00 : Culture club "rediff"  
12h00 : Journal en français+météo  
12h25 : Oua yabqa el hob (50)  
13h45 : National géographic (08)  
14h30 : El ghoulfrane (11)  
15h20 : Juste pour s'amuser  
16h20 : Sebag el madjarate (38)  
16h45 : Tariikh oua hadhara (07)  
17h20 : Takder tarbal  
18h00 : Journal en tamazight  
18h20 : Dar da meziane (19)  
18h45 : 50 ans, 50 femmes  
19h00 : Journal en français+météo  
19h30 : En d'autres thermes  
20h00 : Journal en arabe  
20h45 : Les couleurs de la gloire  
22h00 : Senteurs d'Algérie "Mila"  
23h00 : Festival de la musique andalouse  
ooohoo : Journal en arabe



05h45 Magazine TFou  
07h25Météo  
07h30 Magazine Téléshopping  
08h15Météo  
08h20 Au nom de la vérité  
09h45 Petits secrets entre voisins  
10h55 Petits plats en équilibre  
11h00 Jeu Les douze coups de midi  
11h50 Magazine L'affiche du jour  
12h00Journal  
12h40 Magazine Petits plats en équilibre  
12h50Météo  
12h55 Série Les feux de l'amour  
13h55 TelefilmDouble visage  
15h35 Quatre mariages pour une lune de miel  
16h25 Jeu Bienvenue chez nous  
17h20 Jeu Une famille en or  
18h05 Jeu Money Drop  
18h50 Série Nos chers voisins  
18h55Météo  
19h00Journal  
19h30 Magazine 1001 questions santé  
19h33 Magazine Instants d'émotion  
19h35Météo  
19h40 Divertissement Après le 20h, c'est Canteloup  
19h50 Série Alice Nevers, le juge est une femmeInédit



06h10 Magazine Télématin (suite)  
07h00Journal  
07h10 Magazine Télématin (suite)  
08h05 Magazine Dans quelle éta-gère  
08h10 Série Des jours et des vies  
08h30 Série Amour, gloire et beauté  
08h55 Magazine C'est au programme  
09h50Météo outremer  
10h00 Jeu Motus  
10h30 Jeu Les Z'amours  
11h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place  
11h55Météo 2  
12h00Journal  
12h50Météo 2  
12h52 Consomag  
12h55 Tout une histoire  
14h40 Comment ça va bien !  
15h50 Magazine Côté Match  
15h55 Magazine Le jour où tout a basculé  
16h20 Magazine Par amour  
16h45 Divertissement CD'aujourd'hui  
16h50 Divertissement On n'demande qu'à en rire  
17h45 Jeu Mot de passe  
18h25Météo 2  
18h30 Jeu N'oubliez pas les paroles  
19h00Journal  
19h40 Magazine 40 ans d'histoires à Ro-land-Garros  
19h41Météo 2  
19h45 Magazine Envoyé spécial

21h15 Magazine Complément d'enquête  
22h14 Magazine Eclats de Croisette  
22h15 Magazine Grand public



06h50 Dessin animé Garfield & Cie  
07h25 Série Angelo la débrouille  
07h40 Jeunesse C'est bon !  
07h45 Documentaire Des histoires et des vies (1ère partie)  
08h45 Documentaire Des histoires et des vies (2e partie)  
09h35 Edition de l'outre-mer  
09h45 Magazine Consomag  
09h50 Magazine Midi en France  
10h55Météo  
11h0012/13 : Journal  
11h55 Magazine Météo à la carte  
12h50 Magazine Si près de chez vous  
13h45 Jeu Kéno  
13h55 Questions au gouvernement  
15h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
15h50 Jeu Harry  
16h20 Magazine Un livre, un jour  
16h30 Jeu Slam  
18h10 Jeu Questions pour un champion  
18h55 Magazine Objectif indépendance  
18h00 19/20 : Journal  
18h58Météo  
19h00 Magazine Tout le sport  
19h10 Magazine Et si on changeait le monde  
19h15 Série Plus belle la vie  
19h45 Film Des hommes et des dieux Inédit  
21h50Météo  
21h53 Magazine Parlons passion  
21h55 Magazine Les sorties de la semaine



05h55 Magazine La matinale  
07h15 Film 2 Days in New York  
08h45 Film Icu  
08h50 Film Welcome to China  
09h15 Magazine Le supplément  
10h00 Film De l'huile sur le feu  
11h30 Divertissement Les Guignols de l'info  
11h40 Divers Cannes Electric 2013  
11h45 Magazine La nouvelle édition  
12h55 Divers Cannes 2013  
13h00 Film Du rouille et d'os  
15h00 Film Wolf Carver  
15h15 Film Safe  
16h45 Série Workingirls  
17h00 Magazine La nouvelle édition du soir  
17h40 Divers Cannes 2013  
17h45 Le JT  
18h05 Divers Cannes Electric 2013  
18h10 Magazine Le grand journal  
19h05 Magazine Le grand journal, la suite  
19h30 Divertissement Le petit journal  
19h55 Série Scandal Inédit  
20h40 Série Scandal  
21h10 Série The Big C  
21h55 Série 30 Rock

06h45 Série Docteur La Peluche  
07h15 Dessin animé Le petit Nicolas  
07h25 Série Martine  
07h40 Série Lou !  
08h00Météo  
08h05 Magazine M6 boutique  
09h05Météo  
09h10 Magazine C'est ma vie  
10h00 Série Desperate Housewives  
11h40Météo  
11h45 Le 12.45  
12h05 Série Scènes de ménages  
12h40Météo  
12h45 Telefilm Dangereuse obsession  
14h30 Telefilm Le mystère de Johanna  
16h35 Jeu Un dîner presque parfait  
17h45 Magazine 100 % mag  
18h40Météo  
18h45 Le 19.45  
18h45 Le 19.45  
19h05 Série Scènes de ménages

## TÉLÉ

## La sélection



19h50

## Alice Nevers, le juge est une femme



## Résumé

Comment se loger quand on quitte son mari et que l'on est sans ressources ? Lisa, une femme qui se trouvait dans cet état de précarité extrême, est retrouvée étranglée dans un appartement vide. Jeune maman en instance de divorce, séparée de sa fille, elle venait de quitter un foyer pour femmes isolées. Parallèlement, du côté d'Alice, tout n'est pas rose non plus. En effet, depuis que Mathieu a frôlé la mort, Alice a du mal à lui pardonner ses mensonges. Et quand elle vient lui rendre visite à l'hôpital, elle découvre un lit vide...



19h45

## Envoyé spécial

## Résumé

Prostitution sur Internet

Ces dernières années, la prostitution s'est envoyée grâce à Internet. Dans ce vaste supermarché du sexe, les filières criminelles dominent les affaires.

Enquête sur les agences spécialisées dans la cyber-prostitution en Ukraine.

Administrateurs, liquidateurs : sauveurs ou fossoyeurs ?

En période de crise, ils ne manquent pas de travail. Car ces hommes de l'ombre interviennent dans les entreprises lorsqu'elles sont sur le point de mettre la clé sous la porte, suscitant les craintes et les espoirs des salariés comme des dirigeants.



19h45

## Des hommes et des dieux



## Résumé

Dans les années 90, des moines cisterciens vivent dans un prieuré d'un village isolé au milieu des montagnes algériennes. Ils mènent une vie simple et austère, travaillent la terre, aident les plus pauvres et soignent les malades dans un dispensaire. L'existence y est douce, et l'entente avec les musulmans, franche et cordiale. Alors que la guerre civile algérienne meurtrit le pays, un groupe de travailleurs étrangers se fait massacrer par des islamistes dans la région.

L'armée propose alors aux moines de les protéger, offre qu'ils refusent. Le climat étant de plus en plus lourd, la question de partir se pose chaque jour un peu plus. Le soir de Noël, des fundamentalistes pénètrent dans le monastère...



19h55

## Scandal

## Résumé

Considéré comme responsable de la fusillade qui a gravement blessé le Président, Huck est torturé. Edison reçoit la copie d'une lettre de Fitz demandant à être rétabli dans ses fonctions. En réalité, il est toujours dans le coma, et c'est son épouse qui a contrefait sa signature pour tenter d'éloigner Hollis de la Maison-Blanche. Présidente par intérim, Sally Langston transmet néanmoins l'information à la presse. C'est au tour d'Olivia et de ses associés de chercher un moyen d'éviter tout scandale...



19h50

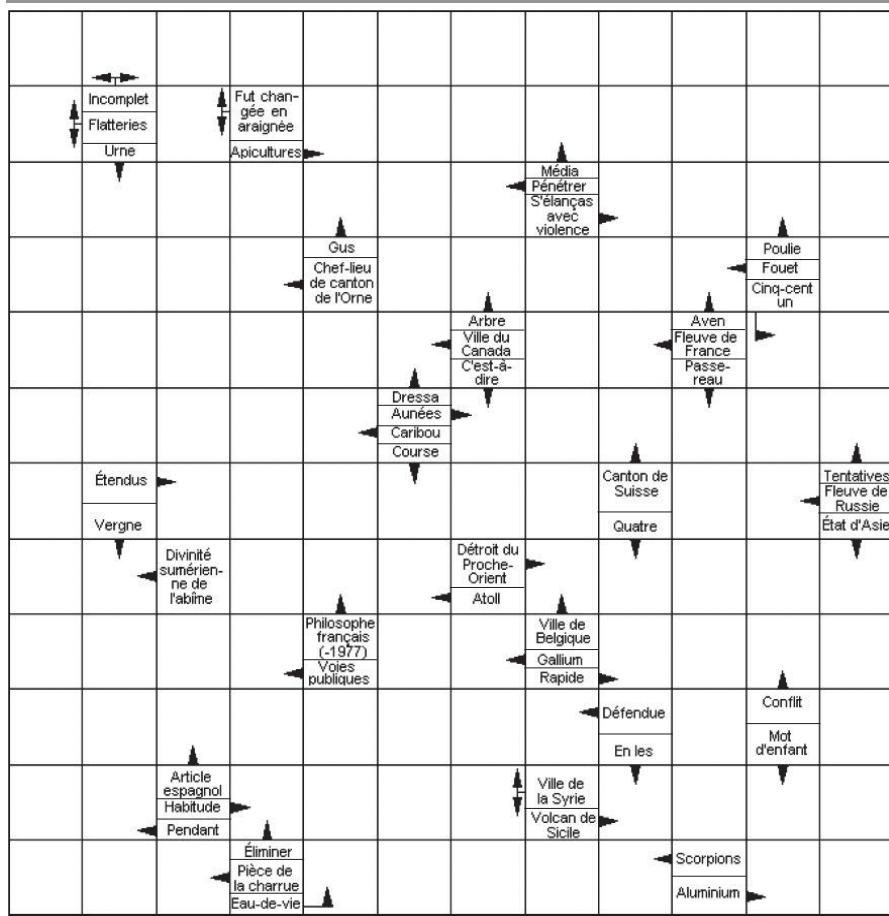
## Une journée en enfer : Die Hard 3



## Résumé

Une bombe a explosé dans un grand magasin de New York. L'auteur de l'attentat, l'énigmatique Simon, annonce qu'il va mettre la ville à feu et à sang si John McClane, naguère brillant policier, aujourd'hui alcoolique invétéré, ne se soumet pas à une série d'épreuves. Le moindre échec se soldera par l'explosion d'un engin de mort. McClane se met courageusement au travail et ne parvient à rester en vie que grâce à l'aide d'un commerçant noir, Zeus Carver. Tous deux, désormais, sont embarqués malgré eux dans la même galère. Les défis sont de plus en plus difficiles à relever. D'autant que McClane cherche en même temps à localiser le criminel. Peu à peu, il parvient à prendre l'ascendant sur le psychopathe...

## Mots fléchés n°279



## Samouraï-sudoku n°279

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

## Mots croisés n°279

### Horizontalement:

1. Arrêter
  2. Fille de Cadmos - Lac de l'ancienne Egypte
  3. Expression rieuse - Appareil pour serrer
  4. Personne employée à des travaux d'utilité collective - Villages isolés
  5. Trois - Arbres voisins du bouleau
  6. Économiser avec excès - Dévidoir servant à tirer la soie des cocons
  7. Platine - Cria en parlant des bovidés
  8. Génie - Dévoiler
  9. Coup de baguettes donné sur le tambour - Meurtre - Dans la rose des vents
  10. Prénom féminin - Entourés
  11. Qui éprouve de l'émotion - Résonne lentement - Règle de dessinateur
  12. Papier très fin - Rigide

Verticalement :

- 1.Industries et commerces des alcools et liqueurs
  - 2.Extraordinaire - Petite quantité d'un liquide
  - 3.Préoccupations - Ouvrage en maçonnerie
  - 4.Radium - Racine d'un arbre à Brésil
  - 5.Négligèrent - Tellure
  - 6.Un des points cardinaux - Arbre aux grandes feuilles palmées
  - 7.Au golf, cheville - Ensemble des moyens dont dispose un État pour assurer sa sécurité
  - 8.Infini(té) - Du verbe boire - Inflammation de l'uvée
  - 9.Déterioration des grains par la nielle - Néon
  - 10.Objets servant à la cuisine
  - 11.Partisans convaincus - Pronom personnel
  - 12.Police (argot) - Imaginer

## COUPE D'ALGÉRIE DU VOLLEY-BALL

## **Le wali de BB Arréridj encourage les joueurs du NRBBA**

---

**Mouad B.**

Dans une cérémonie organisée à l'honneur des joueurs de l'équipe du volleyball de Bordj Bou Arréridj, le wali, M. Azzedine Mecheri, a convié les joueurs qui vont participer à la finale de la Coupe d'Algérie, à un dîner. Outre le premier magistrat de la wilaya, cette cérémonie conviviale qui s'est déroulée à la résidence de la wilaya a été rehaussée par la présence des élus locaux et de beaucoup d'invités. Lors de son allocution, le wali n'a pas hésité à encourager cette équipe qui a tant donné à cette wilaya : 8 participations en Coupe d'Algérie dont 4 victoires et une fois championne d'Algérie. «Nous remercions vivement le wali, car il a été sensible à notre appel pour encourager ces champions. Par ce geste, qui n'est pas le premier de la part du premier responsable de la wilaya, c'est tout le club qui prend désormais une autre dimension», dira M. Djamel Kherisset, président du club.



**CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE  
DE GYMNASTIQUE**  
**Début de la  
2<sup>e</sup> phase demain  
à Saïda**

Plus de 70 athlètes prendront part à la deuxième phase du championnat d'Algérie de gymnastique (dames, messieurs) qui se déroulera les 24 et 25 mai à Saïda, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne (Fagym). Cette manifestation sportive, entrant dans le cadre de la concrétisation du plan d'action de la Fagym de la saison sportive 2013 relatif aux compétitions nationales, regroupera les «meilleurs gymnastes nationaux avec la participation des athlètes de la sélection algérienne masculine», selon l'instance fédérale. Les athlètes attendus à ce championnat d'Algérie sont issus de quatorze clubs représentant les Ligues de Médéa, Oran, Blida, Saïda, Tipasa, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Alger et Béjaïa.

## Solution Samurai-soduku N°278

4	6	6	1	8	3	9	7
8	9	5	3	6	7	4	2
7	1	3	9	2	4	8	5
3	5	4	1	7	6	2	8
9	8	7	2	4	5	6	1
6	2	1	8	3	9	7	4
1	6	8	7	5	2	9	3
4	3	9	6	8	1	5	7
6	7	2	4	9	3	1	6
6	9	3	1	4	8	2	7
7	4	5	9	3	2	6	1
8	2	1	5	6	7	4	9
6	9	4	6	2	1	3	8
1	3	2	8	7	9	4	5
8	7	6	3	4	5	2	1
7	6	3	2	1	8	9	4
4	2	1	5	9	6	7	3
9	5	8	4	3	7	1	6
6	1	9	7	8	3	5	2
3	4	5	9	6	2	8	7
2	8	7	1	5	4	6	9

Solution Mots Croisés N°278

# TOURNOI NATIONAL MILITAIRE DES CHAMPIONS DE VOLLEY-BALL

## **La 1<sup>ère</sup> RM remporte le trophée**

L'équipe de la 1<sup>re</sup> Région militaire a remporté le trophée du tournoi national militaire des champions de volley-ball en battant l'équipe de la 3<sup>e</sup> Région militaire sur le score des trois sets à zéro (25-20, 25-22 et 27-25), en finale disputé mardi à la salle omnisports du complexe sportif de la 2<sup>e</sup> Région militaire d'Oran.

La troisième place du podium est revenue à l'équipe de la 4<sup>e</sup> Région militaire qui s'est imposée en match de classement de l'équipe de l'École supérieure de la Gendarmerie nationale sur le score de trois sets à zéro.

Cette compétition nationale, qui s'inscrit au programme annuel des compétitions de sports collectifs prévues par le service des sports militaires de l'Armée nationale populaire pour la saison sportive 2012-2013, a regroupé les trois équipes classées premières à l'issue des trois tournois nationaux de la première phase disputés dernièrement, ainsi que l'équipe de l'École supérieure de la Gendarmerie nationale



sacrée, cette saison, champion d'Algérie militaire inter-écoles de volley-ball. Le niveau technique de ce tournoi national encadré par des arbitres de la Fédération algérienne de volley-ball a été jugé «appréciable» et de nouveaux joueurs ont été détectés pour renforcer la sélection nationale militaire, selon les organisateurs.

militaire, le général Aïdoud Yacine, a été marqué par la remise du trophée et de médailles aux vainqueurs. Intervenant lors de cette cérémonie, le chef d'état-major de la 2<sup>e</sup> RM a félicité les participants pour le fair Play ayant marqué le déroulement de cette compétition sportive, tout en mettant en exergue l'importance de ce genre de manifestations dans la promotion du sport militaire.

## ATHLÉTISME

## **Plusieurs champions en tête d'affiche au 6<sup>e</sup> meeting international de Rabat**

Plusieurs champions d'athlétisme seront en tête d'affiche lors de la 6ème édition du meeting international de Rabat comptant pour la 8ème étape du circuit IAAF World Challenge et à laquelle participeront 153 athlètes dans les 17 épreuves au programme de cette compétition, prévue le 9 juin prochain, ont indiqué mardi les organisateurs. L'Américain Justin Gatlin, double champion du monde en salle sur 60m en 2012 et 2013 et vice-champion olympique (4x100m) en 2004 et 2012, le Jamaïcain Micheal Frater, champion olympique (4x100m) en 2012 et l'Américain Jeremy Wariner, champion olympique (400m) en 2004, champion du monde sur 400m en 2005 et 2007 et triple médaillé d'or sur 4x400m (2005, 2007 et 2009) prendront le départ de cette compétition, a précisé le Belge Wilfried Meert, membre du comité d'organisation lors d'une conférence de presse de présentation de ce meeting tenue à Rabat.

Il a ajouté que l'Américain Lashawn Merritt, double champion olympique sur 400m et 4 x 400m en 2008 et le Marocain Abdelaâit Iguider, champion du monde en salle sur 1 500m en 2012 et médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Londres 2012 seront également présents. Chez les dames, plusieurs championnes seront de la partie, dont l'Américaine Lauryn Williams.

championne du monde sur 100m en 2005, sur 4 x 100m en 2005 et 2007 et vice-championne olympique sur 100m en 2004, la Jamaïcaine Kerron Stewart, vice-championne olympique sur 100m en 2008, sur 4 x 100m en 2012 et vice-championne du monde sur 100m en 2011 et sur 4 x 100m en 2007 et 2011, a-t-il indiqué.

Sept records avaient été battus lors de la précédente édition (2012) à laquelle avait pris part l'athlète algérien Taoufik Makhloufi qui s'était classé deuxième dans la course du 1 500 m en réalisant 3 m 34 s 55/100 derrière le Marocain Abdalatif Iguidir, vainqueur de l'épreuve avec un chrono de 3' 34" 39/100.

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BEACH SOCCER **8 sélections attendues au rendez-vous d'El Jadida**

Le Championnat d'Afrique des nations de Beach Soccer (football sur plage) débutera mercredi à El Jadida (190 km au sud de Rabat) avec la participation de huit sélections, réparties en deux groupes, dont le Sénégal, champion en titre de la précédente édition. Le tirage au sort effectué mardi a donné lieu aux groupes suivants: le groupe A composé du Maroc, Sénégal, Madagascar et Ghana, alors que le groupe B est constitué du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, de l'Egypte et de la Libye.

La compétition verra la qualification des deux finalistes à la coupe du Monde de la discipline prévue en septembre prochain à Tahiti. La dernière édition, disputée en juin 2011 sur la plage de Aïn Diab (Casablanca, Maroc) avait été remportée par le Sénégal face au Nigeria (7-4). L'Algérie qui avait pris part, pour la première fois, à cette compétition s'était classée sixième. Le règlement de la discipline prévoit trois temps de jeu de douze minutes (3 fois 12 minutes), relève-t-on. Le Maroc est candidat à la coupe du Monde de cette discipline en 2017 sachant que celle de 2015 doit être organisée par le Brésil. La dernière coupe du Monde s'est déroulée en septembre 2011 à Ravenna (Italie) remportée par la Russie aux dépens du Brésil.

Solution Mots Fléchés N°278

EMOUSTILLER  
GELTON AVEC  
OLIGARCHIE O  
CEVENOLE NEE  
ERE NNE ITOU  
N TUE MENEUR  
TR SUJETS ES  
R TEXAN US  
ISAR ITALIEN  
SOLEIL STERE  
MIEN LISEURS  
ER THULE BE

BADIGEONNAGE  
O■ETAT■OUTIL  
IRRESOLUE■NA  
TON■PNEU■R■N  
IMITA■VRÔUM■  
LEE■ROUE■SOC  
L■RADAR■O■RA  
EV■S■KENNEDY  
MISSEL■OU■RE  
ESTIVANT■TAN  
NE■DENIERS■N  
TROU■DEROUTE■

ALORS QUE LE TP MAZEMBÉ CONFIRME LA SIGNATURE DE CARTERON  
**Le président de la Fédération malienne ignore complètement cette «rumeur»**

S. Ben

Le sélectionneur français du Mali, un des adversaires de l'EN algérienne, Patrice Carteron, se trouve au milieu d'une véritable polémique entre lui, la Fédération malienne de football et le club Congolais le TP Mazembe.

Ce qui fait que personne ne sait pour le moment si Carteron sera bel et bien sur le banc de touche avec les Aigles du Mali lors du dernier match des qualifications du Groupe «H» de la Coupe du monde entre le Mali et l'Algérie prévue justement en Algérie. Et cette histoire avait débuté lorsque le président du TP Mazembe (RD Congo), Moïse Katumbi, avait affirmé à RFI que Carteron a signé un contrat de deux ans avec son équipe.

Par contre, Le président de la Fédération malienne de football, Hamadoun Kola Cissé a tenu à préciser qu'il considère que Carteron est sous contrat avec la Fédération malienne jusqu'en 2014, sous peine de sanctions. Ainsi et dans une interview accordée à RFI, hier, le président de la fédération malienne de football Hamadoun Kola Cissé a tenu à faire remarquer : «Pour nous, il n'y a aucun problème concernant



Carteron. Il reste l'entraîneur de la République du Mali. On est en train de travailler avec lui sur la préparation des deux matches (éliminatoires du Mondial 2014) et du match amical. On a entendu beaucoup de rumeurs concernant la prise de contact de Carteron avec un autre club. Nous le considérons comme l'entraîneur du Mali. Il est sous contrat avec nous jusqu'en 2014. Mais si d'aventure, il signait un autre contrat, il va s'exposer à des sanctions.» Ce qui est très clair.

Et pour éteindre ses dires : le président de la Fédération malienne ajoute que «c'est Carteron qui a donné la liste des joueurs pour le prochain match amical. C'est lui qui nous a demandé d'envoyer les PTA à certains joueurs et qui a également précisé que Seydou Keïta, Diabaté et N'Diaye ne participeront pas

au match amical, car Diabaté doit jouer une finale et que N'Diaye doit lui aussi jouer une finale et peut-être qu'il viendra directement à Bâma», conclut M. Kola Cissé.

A rappeler qu'à l'issue de la phase aller des éliminatoires du Mondial, la sélection nationale occupe la 1<sup>re</sup> place de son groupe H en compagnie du Mali avec 6 points chacun, mais détient un goal-average favorable. Le Bénin est troisième avec 4 points, alors que le Rwanda ferme la marche avec 1 point.

D'autre part, le Mali jouera d'abord contre le Rwanda au début du mois de juin avant de rencontrer à la mi-juin le Bénin.

Ne reste donc plus qu'à attendre la suite à donner à cette polémique la suite, peut-être, Carteron pourra éclaircir...

18<sup>ES</sup> CHAMPIONNATS ARABES  
(1<sup>RE</sup> JOURNÉE)  
**L'Algérie décroche 4 médailles**

L'Algérie a obtenu quatre médailles (deux en argent et autant en bronze), lors de la première journée des 18<sup>es</sup> championnats arabes d'athlétisme hommes et dames organisés à Doha (Qatar) du 21 au 24 mai.



Les quatre médailles algériennes de la première journée ont été décrochées par les marcheurs au 20 km (hommes) et 10 km (dames).

La première médaille d'argent a été l'œuvre de Mohamed Amer qui a devancé son compatriote Hichem Medjber. Le titre arabe du 20 km marche est revenu au Tunisien Hassen Sbea. Quant à la seconde médaille d'argent algérienne, elle a été obtenue par Ghazlani Bariza, tandis que sa compatriote Lahna Ghozlani a terminé à la troisième marche du podium.

La médaille d'or du 10 km marche est revenue à la Tunisienne Alfate Al-Lafi. Dans l'épreuve de l'heptathlon (sept épreuves), l'Algérienne Yasmina Amrani est en tête à l'issue de la première journée de compétition avec 1772 points devant la Tunisienne Nada Chroudi 1673 points et l'Egyptienne Widiâne Mokhtar Abdelhamid 1658 points. Les 18<sup>es</sup> championnats arabes d'athlétisme se poursuivent hier avec le déroulement de la seconde journée. Quelque 368 athlètes issus de 17 pays prennent part à cette compétition qui se poursuivra jusqu'à demain.

Les pays participants sont : Algérie, Palestine, Jordanie, Liban, Koweït, Emirats arabes unis, Tunisie, Maroc, Irak, Bahreïn, Sultanat d'Oman, Soudan, Djibouti, Yémen, Arabie Saoudite et Qatar (pays hôte).

**Publicité**



Département Maîtrise d'Ouvrage  
Service Marché

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme  
OFFICE DE PROMOTION ET GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE TIPASA  
NIF 099742260337519

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 0036 - 13**

Conformément aux dispositions de l'article 49,114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07-10-2010, modifier et complété, portant réglementation des marchés Publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tipaza adresse cite administrative AU1 informe l'ensemble des

- Soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert n° 0130/2012 publié dans le quotidien national DK NEWS du 25/12/2012 et le quotidien national النهار du 25/12/2012 relatif aux travaux de parachèvement en tce + vrd des projets suivant

**-Projet/ Travaux de parachèvement en tce Relatif au 40/100/1700 LPL cadre rhp a Damous bloc A-B TC 2007 -w-de Tipaza**

- Lot 01 20/100/1700 LPL cadre rhp a Damous bloc A TC 2007 -w-de Tipaza
- Lot 02 20/100/1700 LPL cadre rhp a Damous bloc B TC 2007 -w-de Tipaza

**-Projet/ Travaux de voirie et réseaux divers Relatif au 100/1700 LPL cadre RHP a HADJOUT PA 2007 -w-de Tipaza .**

Qu'après évaluation des offres tenue le 07/02/2013 le marché est attribué provisoirement provisoirement a (aux) :

**Projet/ Travaux de parachèvement en tce Relatif au 40/100/1700 LPL cadre rhp a Damous bloc A-B TC 2007 -w-de Tipaza**

- Lot 01 20/100/1700 LPL cadre rhp a Damous bloc A TC 2007 -w-de Tipaza

N° LOT	ATTRIBUTaire PROVISOIRE	Note obtenue	Montant de l'offre après correction	DELAIS PROPOSÉ	CRITERES DE CHOIS
01	COCONTACTANT ETPBH/TCE AIT AMMAR FARID NIF_196342230001545	76.00	41 228 566.19 DA /TTC	20 MOIS	OFFRE moins disante

- Lot 02 20/100/1700 LPL cadre rhp a Damous bloc B TC 2007 -w-de Tipaza

N° LOT	ATTRIBUTaire PROVISOIRE	Note obtenue	Montant de l'offre après correction	DELAIS PROPOSÉ	CRITERESDE CHOIS
02	COCONTACTANT ETPBH/TCE AIT AMMAR FARID NIF_196342230001545	76.00	41 825 703.52 DA /TTC	20 MOIS	OFFRE moins disante

**-Projet/ Travaux de voirie et réseaux divers Relatif au 100/1700 LPL cadre RHP a HADJOUT PA 2007 -w-de Tipaza .**

N° plis	ATTRIBUTaire PROVISOIRE	Note obtenue	Montant de l'offre après correction	DELAIS PROPOSÉ	CRITERES DE CHOIS
3	ETB/TCE HADDOUD ABDELKADER NIF_197042350098419	68	13 742 623.11 DA /TTC	2.5 MOIS	Offre moins disante

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tipaza adresse cite administrative AU1 au plus tard dans les 03 jours. A compté du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tipaza est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de Dix (10) jours à comptes de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

## MC ALGER Démission du président de la SSA/MC Alger, Hocine Amrouche

Le président de la SSA/le Doyen MC Alger M. Hocine Amrouche a démissionné de son poste, à compter du 22 mai 2013, annonce l'entreprise Sonatrach mardi dans un communiqué.

M. Amrouche avait déjà présenté sa démission le 2 mai suite «aux déplorables agissements survenus lors de la cérémonie de la finale de la coupe d'Algérie», jouée le 1<sup>er</sup> mai dernier, précise le communiqué transmis à l'APS. Cependant, «à la demande de la société, M. Amrouche, avec responsabilité et dévouement à cette mission, de surcroît bénévole, a accepté d'assurer sa fonction, jusqu'à la fin de la saison», souligne le communiqué de la Sonatrach.

Cette démission intervient quelques heures après le forfait du MC Alger face à l'USM El Harrach, prévu ce mardi au stade de Mohammadia, pour le compte de la 30<sup>e</sup> et dernière journée du championnat national de Ligue 1 de football.

M. Amrouche avait entamé ses fonctions à la tête de la SSA/le Doyen du MC Alger au début du mois de janvier dernier, rappelle-t-on.



## LIGUE 1 (30<sup>E</sup> ET DERNIÈRE JOURNÉE) Forfait du MC Alger, l'ES Sétif tombe pour la 1re fois

Tomber de rideau sur le championnat d'Algérie de ligue 1 professionnelle avec le déroulement ce mardi de la 30<sup>e</sup> et dernière journée marquée par le forfait du MC Alger qui ne s'est pas présenté au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre pour affronter l'USMH dont l'enjeu du match était la deuxième place qualificative à la Ligue des champions.

Le champion d'Algérie, l'ES Sétif a, de son côté, a essayé sa première défaite de la saison à domicile en s'inclinant face au CS Constantine sur le score de 3 à 1. L'affiche tant attendue de l'ultime journée entre l'USM El Harrach et le MC Alger n'a pas eu lieu à la grande déception du nombreux public, après la décision du MCA de ne pas faire le déplacement au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre. L'arbitre de la rencontre Abid Charef après avoir attendu le quart d'heure réglementaire a constaté l'absence des joueurs du MCA. L'autre fait marquant de cette journée est la surprenante défaite des champions d'Algérie, les Sétifiens de l'Entente, largement dominés par le CS Constantine, qui réalise sa meilleure performance depuis son premier et dernier titre de champion. Les hommes de Roger Lemere terminent à la troisième marche du podium, synonyme d'une participation à une compétition africaine ou arabe. De son côté, le détenteur de la coupe d'Algérie, l'USM Alger a terminé la saison par une victoire contre son voisin le CR Bel Abbès (3-0) qui retournera quant à lui en Ligue 2 tout comme le CA Batna et le WA Tlemcen.



Iouzidad (1-0) grâce à un but de Deham dans un match qui s'est arrêté pendant un quart d'heure à cause de la pluie et du vent. Le promu, la JS Saoura, auteur d'une saison plus qu'honorables, a fini en force en battant largement l'autre promu l'USM Bel Abbès (3-0) qui retournera quant à lui en Ligue 2 tout comme le CA Batna et le WA Tlemcen.

### Résultats et classement

Résultats et classement des rencontres de la 30<sup>e</sup> et dernière journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, disputées mardi :

ASO Chlef - JSM Béjaïa 2-0  
JS Saoura - USM Bel Abbès 3-0  
USM Alger - CR Belouizdad 1-0  
ES Sétif - CS Constantine 1-3  
USM Harrach - MC Alger forfait du MCA

CA Batna - JS Kabylie 2-2  
MCE Eulm a - CABB Arréridj 3-1  
WA Tlemcen - MC Oran 2-2

Classement	Pts	J
<b>1. ES Sétif</b>	<b>59</b>	<b>30</b>
2. USM El-Harrach	54	29
3.- MC Alger	53	29
4- CS Constantine	52	30
5. USM Alger	51	30
6. CR Belouizdad	44	30
7. JS Kabylie	38	30
-- JS Saoura	38	30
-- ASO Chlef	38	30
12-. MC Oran	34	30
12. CABB Arréridj	33	30

Le classement ne tient pas compte du match USMH-MCA non joué.

### Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME  
DIRECTION DE L'URBANISME  
ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA DE CHLEF

## MISE EN DEMEURE N° 2319 / 2013

L'entreprise Boudjeltia Nassir dont le siège social sis à Zebabda - Oued Fodda - wilaya de Chlef, titulaire de la convention N° 9/2012 du 07/10/2012, relative aux travaux d'aménagement et d'amélioration urbaine de l'axe principal d'El-Hassania, commune de Chlef, Lot: éclairage extérieur, est mise en demeure pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans un délai de 08 jours à partir de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale.

Faute de quoi, il sera appliquée les mesures coercitives nécessaires prévues par la réglementation en vigueur

## JSK Une saison catastrophique



Ouf ! La saison 2012/2013 vient de baisser rideau mardi dernier avec la dernière journée du championnat qui a consacré l'ESS comme champion d'Algérie et l'USMA comme vainqueur de la coupe d'Algérie. Maintenant que cette longue saison est terminée, il est temps de faire le bilan et d'essayer de voir ce qui nous a marqués le plus tout au long de cette saison qui a duré une année entière.

Les canaris de Djurdjura demeurent, en quelque sorte, irrégulier dans leurs résultats et pourtant les bons joueurs ne manquent pas dans cette formation. Que se passe-t-il au juste dans cette équipe, qui, jadis, jouait toujours les premiers rôles ? A un moment donné, on a cru que la JSK n'allait faire qu'une bouchée de ses adversaires et voilà qu'elle échoue. Pourtant, les Vert et Jaune ont bien débuté le championnat, se permettant même de

jouer les trouble-fête. Mais voilà que les problèmes commencent : démission du technicien italien Fabbro, remplacé par l'ex-entraîneur Nasser Sandjak qui n'a tenu, lui aussi, que trois mois à la tête des Canaris, le club est freiné dans son élan, comme en témoignent les trois derniers matchs, où les coéquipiers du capitaine Ali Rial n'ont récolté que 8 points sur 15 possibles.

Depuis la phase retour, les Canaris n'ont rien fait pour jouer une place sur le podium c'est pour cela que les responsables de la formation de Djurdjura doivent faire un grand nettoyage s'ils veulent vraiment bâtir une grande équipe la saison prochaine. Plusieurs joueurs de l'exercice actuel n'ont rien démontré, et le premier responsable doit faire la purge dans son effectif s'il ambitionne vraiment de jouer le titre la saison prochaine.



## Di Maria dans le viseur du PSG



Angel Di Maria, l'aileur argentin du Real Madrid, ne laisse pas insensible le Paris Saint-Germain. Malgré un contrat qui court jusqu'en juin 2018 avec le Real Madrid, Angel Di Maria (25 ans) pourrait migrer sous d'autres cieux lors du mercato d'été. Les Merengues n'ont pas prévu de le retenir.

Dans cette optique, l'aileur international argentin peut notamment compter sur l'intérêt prononcé du Paris Saint-Germain. Son nom a été glissé par Jorge Mendes, l'agent de Cristiano Ronaldo ou encore de Radamel Falcao, qui a également proposé Pepe Fabio Coentrao ou encore Nani.

L'ancien joueur de Rosario Central et du Benfica Lisbonne figure dans les petits papiers des champions de France. Mise à prix : 25-30 M€. Mais attention à la concurrence de certains clubs anglais (notamment).

# Neymar

## souffle le chaud et le froid

Pressenti au Barça ou au Real Madrid, Neymar reste pour l'heure un joueur de Santos et n'exclut pas de rester au Brésil jusqu'au Mondial 2014. L'attaquant et son entourage multiplient les déclarations contradictoires qui brouillent les pistes.



## Le Real Madrid rêve encore d'Agüero

A en croire *The Times*, la direction merengue aurait fait de Sergio Agüero l'une de ses priorités estivale. Ce ne serait pas la première fois que le Real Madrid s'intéresse au buteur argentin, puisqu'avant de signer pour Manchester City, le «Kun» avait déjà reçu plusieurs sollicitations madrilènes. Mais l'arrivée de José Mourinho à la tête du banc merengue avait rendu la transaction impossible.

Aujourd'hui, Mourinho n'est plus, et la direction semble toujours autant apprécié les qualités de Sergio Agüero. Comme le précise le *Daily Express*, il faudrait offrir plus de 40 millions à Manchester City pour que la formation s'en sépare.



## Lewandowski convoité par la Casa Blanca

La radio Espagnole Cadena SER affirme en ce début de semaine que le Real Madrid travaillerait actuellement sur le dossier Lewandowski. Le joueur polonais du Borussia Dortmund a réalisé une très bonne saison avec son club, il a notamment éliminé le Real Madrid en demi-finale de la Ligue des Champions.



### Hamsik : «J'aime Naples, je reste ici»

Auteur d'une très grande saison sous le maillot du Napoli, avec à la clé le titre de meilleur passeur de Serie A avec 14 passes décisives distribuées, le milieu offensif slovaque Marek Hamsik, s'est exprimé sur son futur au club : «Je suis arrivé au Napoli à l'âge de 19 ans, je n'étais pas beaucoup connu et ce club m'a fait grandir. Depuis 7 ans, le club et moi avons évolué ensemble dans un sens très positif. Je pense qu'ensemble on peut aller encore plus haut, c'est pour ça que je veux rester dans cette équipe.»

### CHELSEA

## Mario Gomez première recrue de José Mourinho ?



122 buts inscrits en 199 matches avec le Bayern Munich, Mario Gomez est sur le départ du côté de la Bavière. Barré cette saison par Mario Mandzukic (26 matches, 18 buts), l'international allemand a tout de même réussi à inscrire 15 buts en 25 matches toutes compétitions confondues. Des qualités de buteurs qui ne laisseraient pas insensibles certains clubs de Premier League.

## LIVERPOOL : UNE OFFRE POUR PAPADOPoulos ?

Le défenseur de Schalke 04, Kyriakos Papadopoulos, serait dans le viseur des dirigeants de Liverpool pour la saison prochaine. Âgé de 21 ans, le jeune joueur grec est considéré comme l'un des plus grands espoirs de son pays.

## LOI SUR LE SPORT

## La promotion du sport dans le Sud et la relance de la formation au cœur des préoccupations des députés



La réhabilitation du sport scolaire, la promotion de la pratique sportive dans le Sud et la relance du rôle de la formation ont été au centre des préoccupations soulevées par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors du débat, hier matin, du rapport préliminaire de l'avant-projet de loi relatif à l'organisation des activités physique et sportive.

Les interventions des députés ont fait ressortir la nécessité de réhabiliter le sport scolaire devenu quasi absent, malgré les résultats des recherches et études qui mettent l'accent sur l'importance du sport, au palier primaire, espace privilégié pour la découverte de jeunes talents, toutes disciplines sportives confondues.

A ce propos, un député a plaidé pour la prise de dispositions par les ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Education nationale afin de conférer un cachet obligatoire à l'activité physique dont la supervision doit être confiée à des enseignants spécialisés en vue d'une meilleure orientation scientifique.

Évoquant le sport dans le Sud et les différents problèmes qu'il rencontre, les membres de l'APN ont relevé, lors du débat qui a débuté mardi, le manque d'infrastructures sportives. Dans ce contexte, un député s'est interrogé sur la logique de la compagnie Sonatrach qui récolte des bénéfices des richesses des régions du Sud sans pour autant y investir une partie de ses recettes dans la promotion du sport à travers la réalisation d'infrastructures ou le sponsoring de clubs. Plusieurs clubs, a-t-il encore dit, ont vu leurs espoirs s'effondrer du fait du manque de ressources financières comme c'était le cas pour le club de football de Béni Thour qui a remporté la Coupe d'Algérie en 2000 devant le WA Tlemcen (2-1) mais n'a pu réaliser d'autres exploits en raison du manque de financement.

Entre autres points soulevés au sein de l'hémicycle, figurent la formation et son adaptation aux besoins du sport national à travers notamment l'organisation de sessions de formation pour les formateurs et la répartition des encadreurs de manière réfléchie et équitable à travers l'ensemble des wilayas du pays. Selon un autre député, le ministère de tutelle se doit de réunir toutes les conditions matérielles et morales au profit des encadreurs afin de leur permettre d'accomplir pleinement leur mission. Le ministre de la Jeunesse et des sports, M. Mohamed Tahmî, répondra, lors de la séance de l'après-midi, aux préoccupations des députés. La commission de la jeunesse et des sports du Parlement avait introduit des amendements dans plus de 100 articles et inclus 17 nouveaux articles tout en procédant à la répartition de certaines dispositions contenues dans 12 articles de la loi qui en compte 225.

## HANDBALL

## M. Derouaz : «La FAHB n'est pas en crise mais a des problèmes avec les présidents du COA et de l'IHF»

**Le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Mohamed Aziz Derouaz, a estimé, hier à Alger, que son instance fédérale n'était pas en crise mais qu'elle avait des problèmes dans ses relations avec les patrons du Comité olympique algérien (COA) et de la Fédération internationale de handball (IHF), Mustapha Berraf et l'Egyptien Hassan Moustafa.**



«Dieu merci, la FAHB est sortie de la crise qu'elle a traversée sous l'ancien bureau, en témoignent la relance des différentes compétitions et la signature de contrats avec plusieurs partenaires de renommée mondiale. Par contre, nous sommes en crise et nous avons des problèmes dans les relations avec les présidents du COA et de l'IHF», a déclaré M. Derouaz lors d'une conférence de presse organisée en marge du tirage au sort des demi-finales de la Coupe d'Algérie (seniors messieurs).

Pour Mohamed Aziz Derouaz, le climat au sein de la famille algérienne du handball est «idéal pour le travail, ce qui facilite une bonne préparation en vue de la saison 2013/2014».

Le patron de la FAHB, qui a exhibé toutes sortes de documents et de procès-verbaux de réunions, a estimé que Mustapha Berraf «a, maintes fois, outrepassé ses prérogatives en prenant des décisions unilatérales loin d'être bénéfiques au mouvement sportif national en général et au handball en particulier».

L'IHF a annoncé qu'elle ne reconnaît pas le nouveau bureau fédéral de la FAHB, présidé par M. Derouaz qu'elle dit «suspenu pour avoir stoppé la progression du handball en Algérie», accordant un délai de 3 mois à la Fédération algérienne pour organiser une nouvelle assemblée générale élective (AGE).

L'instance internationale a menacé la Fédération algérienne de handball de «sanctions» dans le cas où elle ne se plierait pas à ses directives.

tives. «Le président du COA a essayé de jouer aux pompiers en enfilant le costume de médiateur», mais selon le patron «contesté» de la FAHB, Berraf a «menti en disant que Derouaz a accepté tout le contenu de la dernière lettre de l'instance internationale».

«Nous avons donné notre avis au COA dans un cadre informel, mais Berraf l'a transformé en une lettre officielle qu'il a transmise par la suite à l'IHF. Nous n'acceptons pas cette attitude», a dit M. Derouaz.

«Nous connaissons l'intérêt de la petite balle en Algérie, pas Berraf qui n'est pas responsable du handball et qui a été un élément de problème alors qu'il aurait pu être un élément de solution. L'intérêt est que nous continuons notre mission jusqu'au 6 juillet prochain», soit jusqu'à la fin de la saison actuelle, a ajouté Derouaz qui dit être «prêt à un tête-à-tête avec le président du COA pour que la vérité éclate au grand jour».

**Derouaz propose l'élection d'un nouveau président le 20 juillet**

Pour trouver une solution à cette situation qui ne fait que perdurer, un groupe de travail chargé de la mise en œuvre du processus devant aboutir au dénouement de cette crise a été mis en place et tiendra sa première réunion de travail le 25 mai à Alger.

Ce groupe de travail est présidé par le 1<sup>er</sup> vice-président de l'IHF, Miguel Rocas Mas, assisté du président de la Confédération africaine de handball (CAHB), Mansourou Aremou, du représentant du COA,

Rabah Bouarifi et de celui de l'assemblée générale de la FAHB.

«J'ai appris la mise sur pied de ce groupe de travail par le biais des journaux et nous n'avons rien reçu d'officiel de l'IHF, s'est plaint l'ancien sélectionneur national. Mais sincèrement, je souhaite vivement avoir la possibilité d'une visite des émissaires de l'IHF».

«Nous avons transmis à Berraf notre feuille de route qui respecte la souveraineté nationale et qui aboutit à l'organisation d'une nouvelle assemblée générale élective le 20 juillet pour élire un nouveau président, sans toucher aux membres du bureau fédéral élus en mars dernier», selon M. Derouaz.

Evocant toujours cette feuille de route, l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports a refusé catégoriquement que «les nouveaux statuts de la fédération soient faits à l'étranger. Il est inconcevable par exemple que la nouvelle Constitution algérienne soit faite à l'ONU».

«Notre avocat a saisi officiellement l'IHF et nous attendons une réponse ce week-end pour voir quelle procédure adopter», a fait savoir Aziz Derouaz, ajoutant qu'il allait ester en justice le président de l'instance internationale devant le tribunal de Bâle (Suisse) pour «diffamation».

«Ce n'est pas la fin du monde si la Fédération algérienne est suspendue. Mais ce qui est sûr, c'est que dans ce cas, nous enclencherons les mécanismes juridiques essentiels pour nous défendre car le droit est de notre côté», a-t-il conclu.

## CS CONSTANTINE

## Boulahbib: «Si Lemerrer venait à quitter le club, on respecterait son choix»

Le CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football) va respecter le choix de son entraîneur, Roger Lemerrer, dans le cas où le technicien français ne prolongerait pas son contrat, qui arrivera à son terme en juin, a-t-on appris auprès de la direction.

«Lemerre a réalisé un excellent travail, en témoigne la 3<sup>e</sup> place décrochée au classement.

Nous souhaitons vraiment assurer la stabilité au niveau du staff technique, la balle est désormais dans son camp, mais s'il venait à quitter le club, nous respecterions son choix», a affirmé à l'APS le directeur sportif du CSC, Mohamed Boulahbib.

Après plusieurs années où le CSC jouait les seconds

rôles en championnat, Lemerrer a réussi à mener l'équipe à la 3<sup>e</sup> place au classement final, la meilleure performance du club depuis son titre décroché en 1996.

Ce résultat va permettre au CSC de prendre part, la saison prochaine, à la Coupe de la Confédération africaine (CAF). «Personne ne peut remettre en cause le travail gigantesque effectué par Lemerrer, nous voulons qu'il continue pour le bien de l'équipe», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, Mohamed Boulahbib a souligné que le conseil d'administration du club se réunira le 29 mai pour étudier plusieurs points qui seront à l'ordre du jour, relatifs à la préparation de la saison prochaine.

APS